

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABBES LAGHROUR KHENCHELA



*Faculté des lettres et des langues étrangères
Département de Français
Mémoire élaboré pour l'obtention d'un diplôme de Master2 Option : Sciences Du Langage*

Titre :

*La crise diplomatique entre l'Algérie et la France
Analyse discursive de l'allocution du président français Emmanuel macron
cas de : discours du 20 septembre 2021*

Dirigé par :

Dr. BOUZAHER Hanane MAA

Présenté et Soutenu par :

Mr. KENZARI Chakib

Les membres de Jury :

Présidente :	MAA/ Université de Khenchela	ABROUK Nadia
Rapporteuse :	MAA / Université de Khenchela	BOUZAHER Hanane
Examinatrice :	MCB/ Université de Khenchela	DEMMAN Nadhira

Année Universitaire :

2021/2022

Remerciement

Je remercie Dieu le tout-puissant de m'avoir donné la volonté et le courage pour accomplir ce travail.

*Ma pensée va tout d'abord à ma très patiente directrice de mémoire **Bouzaher Hanane** pour son encadrement pédagogique et scientifique, j'ai pu bénéficier de ses remarques, de ses critiques, de ses suggestions pour mener mon travail à bien. Chère enseignante, merci pour tout.*

J'adresse ma gratitude aux membres de jury, qui ont eu la patience de lire mon travail de recherche.

Je remercie énormément ma famille et mes amies qui m'ont encouragé et soutenu.



Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

Mes parents :

Ma chère mère 'Halima' qui s'inquiété tout le temps pour moi

Mon cher père 'Hamid' qui a veillé au succès mes études

Mon Grand-père que dieu le protège, à la mémoire de

grand-mère que dieu l'accepte dans son vaste paradis

Mes chères sœurs : Saja assil, Aya et Sinda, qui étaient

toujours là quand les soucis me rongeaient.

À mes amis : Yahia, Raouf, Ayoub, Yacine, Rahim

Lina, Sofiene, Riad, Zizou, Mamou, Khaled, Naya, Salah,

Gigi, Aroa, Nerea, Sophie, Luc, Karim, Sadek, Younes,

À tous ceux qui m'ont soutenu sur ce chemin jusqu'à

mon arrivée ici



TABLE DES MATIERES

Remerciements	
Dédicace	
Introduction générale.....	07
Chapitre I : Présentation théorique et notions de base	
Introduction.....	11
I : Notions de base.....	11
1 : Analyse du discours.....	11
2 : Le discours.....	12
3 : La politique.....	13
II : Aperçue Historique du l’analyse du discours.....	14
III : Le discours politique.....	16
1: Les caractéristiques du discours politique.....	17
2 : Les stratégies du discours politique.....	17
2.1 : Stratégie de promesse.....	18
2.2 : Stratégie de justification.....	18
2.3 : Stratégie de décision.....	18
2.4 : Stratégie de silence.....	18
IV : L’analyse du discours politique et le discours politique.....	19
1 : A quoi sert l’analyse du discours.....	19
V : L’inscription du sujet parlant dans le discours.....	19
1 : Définition de l’énonciation.....	19
2 : La subjectivité.....	20
3 : Les indices énonciatifs.....	21
3.1 : Les déictiques.....	21
3.1.1 : Les indices personnels.....	21
3.1.2 : Les indices spatiaux temporels.....	21
VI : Les Stratégies d’argumentation.....	21
1 : Ethos.....	21
1.2 : L’ethos dans l’analyse du discours.....	22

2 : Pathos.....	22
3 : Logos.....	23
Conclusion.....	23

Chapitre II: Les relations Franco-Algériennes

Introduction	25
I : Le conflit franco-algérien pendant l'occupation.....	26
II : Les accords d'Evian et l'indépendance.....	28
III : Les évènements les plus marqués dans les relations Franco-Algériennes.....	30
Conclusion.....	31

Chapitre III : Etude du corpus : « Analyse du discours présidentiel »

Introduction.....	33
I : Description du corpus.....	33
II : Méthodologie de travail.....	34
III : Grille d'analyse.....	35
IV : L'analyse énonciative.....	39
V : L'analyse argumentative.....	42
Conclusion.....	43
Conclusion générale.....	46
Références bibliographiques.....	49
Annexes.....	

Introduction Générale

Introduction

Les recherches faisant appel au concept de discours ont envahi tous les domaines des sciences humaines et sociales, Ce terme désigne généralement est un ensemble d'énoncés produit par un sujet parlant sur un thème précis en utilisant des stratégies particulières, selon Guespin qui définit le discours par opposition à l'énoncé : « *L'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantique, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré de point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration « en langue » en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours.* » (Guespin, 1971, p. 23).

Ce dernier est l'un des termes les plus significatifs au niveau des sciences du langage selon Maingueneau : « *Le champ des recherches sur le discours est à juste titre considéré comme hétérogène et instable.* » (Maingueneau, 2005)

il existe plusieurs types de discours, tels que le discours politique qui est lié au pouvoir, où son objectif principal est de gérer et gouverner des institutions étatiques, et généralement un peuple.

« *L'enjeu du discours politique est la recherche de l'approbation d'une certaine forme d'organisation sociale* ». (Morris, 1947)

Cette définition est basée sur le contenu du discours politique produit par l'interaction entre les membres d'une même communauté.

Lorsqu'on parle du discours politique, on parle d'un côté de la persuasion et l'argumentation qui désigne : une activité verbale conçue pour persuader et partager des idées avec les autres. Ce phénomène est pertinent pour le discours politique, car dans ce dernier on constate que chaque intervenant use de toutes les tactiques du débat pour convaincre le public de son projet ou bien de son attitude, pour faciliter cette tâche le sujet parlant utilise des stratégies argumentatives ainsi que le triangle persuasif d'Aristote (Ethos, Pathos, Logos), il est suffisant de savoir jongler entre ces trois-là pour convaincre et persuader votre cible, on constate que : « *Il est pratiquement impossible de trouver un texte qui ne laisse pas influencer la présence du sujet parlant* » (D. Maingueneau, 2009 : 119).

D'autre côté on parle de l'énonciation, alors que son résultat cathartique est le discours « un fruit de l'énonciation ».

« L'énonciation », cette théorie ou approche énonciative et qui a commencé à apparaître en 1926 avec Charles Bally, ce dernier a mis les bases de ce courant avec Sechehaye, où ils ont publié : *Le Cours de Linguistique Générale* de leurs maître Ferdinand de Saussure, cet

dernière se base sur l'analyse représentationnelle qui met l'accent sur le changement des repères :

« Il est difficile d'admettre qu'on fasse dépendre un rapport créé par l'acte de communication, d'une qualité qui serait inhérente aux idées, prises en dehors de l'intervention du sujet parlant. Il est beaucoup plus normal de renverser les termes et de déduire les qualités logiques des idées, du rôle que la volonté leur assigne dans un acte de communication. » (Bally, 1932).

Notre thème intitulé : « La crise diplomatique entre L'Algérie et la France : Analyse discursive de l'allocution du président français Emmanuel macron ». Cas de : discours du 20 septembre 2021 dans réception consacrée à la mémoire des Harkis, sur lequel le président macron a rendu hommage aux Harkis.

Notre étude actuelle s'inscrit dans le domaine des sciences du langage, en particulier l'analyse du discours, parlant des domaines de la linguistique et du discours, nos recherches portent sur les théories textuelles et du discours, telles que l'énonciation et les stratégies argumentatives utilisés dans ce discours.

La problématique

Pour être efficace et influent, le sujet parlant tente de construire une image de soi attractive, appelée dans la rhétorique d'Aristote : (ethos) et de recourir à l'ordre logique et rationnel des arguments (logos) et en mobilisant les arguments subjectifs et émotionnels (pathos). Cela nous permet de dire que le discours politique peut être considéré comme une production langagière impliquant des rapports de force symboliques, en utilisant des indices énonciatifs qui prouvent qu'une production langagière a été faite, d'après D. Maingueneau « *tout discours peut être défini comme un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il s'opère* » (Maingueneau, 1989 : 18, cité par Barry, 2002 : 04).

C'est à partir de là que deux questions centrales vont émerger et qui constitueront la base de ce travail :

- Quels sont les différents procédés énonciatifs mobilisés par E. Macron en vue de gérer sa position dans le discours autant qu'« énonciateur » ?
- Quels sont les procédés énonciatifs-argumentatifs mobilisés par Emmanuel Macron pour convaincre son auditoire ?

Hypothèses

En guise de réponses aux questions ci-dessus, nous énonçons l'hypothèse suivante :

- Les indices énonciatifs utilisés dans le discours politique macronien permettraient d'organiser et assureraient l'argumentation.
- Pour atteindre ses objectifs de persuasion, le locuteur doit se focaliser beaucoup plus sur la raison.

Notre recherche se divise en deux parties essentielles. La première partie, consacrée à l'exposé des concepts théoriques, est subdivisée en deux chapitres. Il s'agit entre autres d'aborder dans le premier chapitre : des notions de base sur « L'analyse du discours, Le discours, La politique », un aperçu historique de l'analyse du discours, le discours politique avec ses caractéristiques et ses stratégies, ensuite nous parlons du discours politique et l'analyse du discours politique, à la fin du premier chapitre nous évoquerons « l'inscription de sujet parlant dans le discours » et de décrire assez sommairement les procédés énonciatifs et finalement nous citerons « les stratégies argumentatives ». Le deuxième chapitre est consacré aux « Relations Franco-Algériennes », « le conflit franco-algérien pendant l'occupation » et « Les accords d'Evian et l'indépendance » et à la fin de ce chapitre nous citerons les événements les plus marqués dans les relations « Franco-Algériennes ».

La deuxième partie est exclusivement consacrée à une analyse discursive du discours. Elle se subdivise en deux épreuves : la première est consacrée à l'analyse énonciative du corpus choisi, nous y relèverons les différents indices d'énonciation ainsi que les marques de modalités et le lexique axiologique.

Dans la deuxième, nous relevons les stratégies argumentatives à travers les trois composants du triangle persuasif appartenant à la rhétorique d'Aristote « Ethos, Pathos, Logos » et le but de chaque énoncé produit par le locuteur.

A la fin de ce travail, nous clôturons par une conclusion générale dans laquelle nous dressons un bilan général de notre recherche.

1^{er}

Chapitre

Introduction

Comme nous l'avons précisé dans l'introduction générale, nous explorerons la notion d'analyse du discours et tout ce qui est relié au discours politique dans ce chapitre, en soulignant ces concepts : l'analyse du discours, le discours, la politique et la combinaison de ces deux derniers : le discours politique.

Nous commençons par définir l'analyse du discours en général, le discours et la politique, puis nous parlons un peu de l'historique de l'analyse du discours.

Ensuite, nous devons élucider et dénouer le discours politique (caractéristiques et stratégies) et sa relation avec l'analyse du discours politique.

Et nous finissons la présentation théorique par l'inscription du sujet parlant dans le discours ainsi que la subjectivité et les stratégies argumentative afin que le lecteur soit en mesure de comprendre tout ce qui se passe dans ce travail de recherche.

I : Notions de base

I : Analyse du discours

L'étude du discours ou la soi-disant analyse du discours : cette dernière n'a pas de définition claire et complète, mais elle est plutôt une série de définitions qui se complètent, d'abord, elle est considérée comme une étude du discours c'est-à-dire elle étudie le langage d'une façon réelle.

« *L'étude de l'usage réel du langage par des locuteurs réels dans des situations réelles* »
(Van Dijk, 1985, p. 2)

En revanche, l'analyse du discours est considérée comme une discipline qui étudie le langage comme une activité ancrée dans le contexte qui produit des unités transphrastique c'est-à-dire elle étudie les unités qui consistent le discours et leur contexte de production.

« *Utilisation du langage à des fins sociales, expressives et référentielles.* » (Schiffrin, 1994)

D'autre part l'analyse du discours s'intéresse aux formes et modes d'expression de l'information médiatique, politique, publique, organisationnelle... en relation avec des cadres sociaux (contexte historique, médias, partis politiques, gouvernements, entreprises...). C'est une approche fondée sur la linguistique, mais elle insiste sur les rapports entre discours et société, entre langage et institutions, entre mots, chiffres, arguments, et ceux qui les énoncent et les interprètent. De par la nature de cette articulation entre les sciences du langage et les autres sciences humaines (histoire, science politique, sociologie, etc.), l'analyse du discours se distingue des autres disciplines du discours telles que la théorie de l'argumentation, les textes grammaticaux ou encore les études de conversation.

Cette dernière a quelque chose en commun avec elle dans les propos hors propos et étayés, mais leurs intérêts ne sont pas les mêmes. Pour les spécialistes de l'argumentation s'intéressent à la nature et à l'ordre des arguments, les spécialistes de la conversation étudient les règles de la communication orale et les spécialistes de la grammaire textuelle étudient les phénomènes de cohérence et de cohésion textuelle.

2 : Le Discours

Le dictionnaire « LE PETITE ROBERT », donne une définition du discours très claire : « développement oratoire fait en public ». C'est -à -dire une suite d'énoncés présentés oralement qui fait sens, trait un sujet déterminé dit devant une réunion des personnes, il est associé à une forme de langage dirigée et des stratégies argumentatives particulières.

Le discours est aussi un terme rhétorique : « c'est la suite des paroles ordonnées qui constituent un discours, un sermon ». Il possède quelques particularités : « ...les catégories grammaticales traditionnelles (le nom, le prénom, article, adjectif, verbe, adverbe ...) (Le Petit Robert, 2011).

Le discours est souvent défini de deux façons : « ...un type particulier d'unité linguistique (au-delà de la phrase), et une focalisation sur l'usage de la langue ... ». (Schiffrin, 1994)

Chez les linguistes la notion du discours n'a pas une définition simple et claire, on peut définir le discours par les trois oppositions terminologiques majeures

- Entre discours et Phrase ici le discours est considéré comme une unité linguistique 'transphrastique' autrement dit : il se compose d'une série de phrases.

« *Le discours est une combinaison de phrases, une suite linéaire...* » (Harris, 1952)

- Entre discours et langue dans cette dichotomie le type d'opposition change selon la manière de définition de la langue, si la langue est considérée comme un system de valeurs virtuelles le discours s'oppose à ce concept donné à la langue par le fait qu'il est l'usage de la langue dans contexte particulier c'est-à-dire le discours filtre ces valeurs et produire des nouvelles valeurs.

- Entre discours et énoncé ici appréhender un texte dans sa structure linguistique en fait un énoncé et si le cas d'une étude linguistique des conditions de production du texte elle le transformerait en discours.

« *Un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration en langue en fait un énoncé ; une étude linguistique de conditions de production de ce texte en fera un discours* » (GUESPIN, 1971)

J.-M. Adam définit le discours comme « un énoncé caractérisable certes par des propriétés

textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institution, lieu, temps) ; ce dont rend bien compte le concept de « conduite langagière » comme mise en œuvre d'un type de discours dans une situation donnée » (J-M, Adam, 1990)

Le terme "Discours" est utilisé dans de nombreux domaines et dans de nombreux contextes et parmi ses plusieurs types, le discours politique.

3 : La politique

« La politique » ce terme est relié généralement à la société et à la manière de diriger un état, il a plusieurs expressions qui l'assimilent dans le sens :

- L'organisation du pouvoir.
- la conduite des affaires publiques.
- Une action planifiée ou réalisée par une institution, une organisation, un parti, un pays, une entreprise, un individu... pour atteindre un objectif préalablement identifié.

Autrement dit, la politique elle s'intéresse à tout ce qui a trait au gouvernement d'une communauté.

"Tout n'est pas politique, mais la politique s'intéresse à tout." (Machiavel)
D'après P. CHARAUDEAU la politique est : « la gestion de cette vie collective dans laquelle sont impliquées différentes instances » c'est aussi « la mise en œuvre de cet idéal par des moyens » (Charaudeau, 2005)

La politique est un domaine lié au discours, car à travers le discours politique, le locuteur exprime ces objectifs spécifiques afin de persuader son auditoire. Ainsi, l'orateur exerce un pouvoir sur les citoyens qui reçoivent divers messages. Dans ce type de discours, l'orateur et l'auditoire sont deux éléments importants du discours politique, qui se réalisent à travers le contrat de communication politique.

"La politique n'est pas là pour faire le bonheur des hommes. Elle est là pour combattre le malheur - et elle seule, à l'échelle d'un pays ou du monde peut le faire efficacement." (André Comte-Sponville, 2004).

II : Aperçu historique de l'analyse du discours

Dans son Essai de stylistique de 1909, Charles Barley pose les bases de l'analyse du discours, et c'est en questionnant les oppositions saussuriennes langue/parole et société/individu qu'il restitue une parole souvent ignorée. Saussure permet ainsi d'étudier la relation entretenue entre le sujet parlant, son énoncé et le contexte.

Gustave GUILLAUME a renforcé la position du sujet parlant en s'intéressant à "l'acte de parole", mais ce concept n'a pas dépassé le concept de Saussure, et à partir de 1915, les formalistes russes pour l'étude de la structure narrative de la littérature orale et écrite. Toutes

ces voies se concentrent sur l'étude des vastes ensembles qui sont les "textes" dont le but est de traiter de l'organisation syntaxique-sémantique qui s'y trouve, comme il ressort clairement de Vladimir Propp en 1928 "La morphologie de l'histoire russe" paraît. A la même époque, Emile BENVENISTE, sous l'influence de l'anglo-saxon Austin, introduit le concept d'"analyse du discours" dans la linguistique française en travaillant sur la théorie de la prononciation et la sémiotique du langage.

Le terme "analyse du discours" est né en 1952, lorsque le linguiste structuraliste Z. HARRIS, dans son article intitulé "Discourse Analysis", a défini le concept de discours comme une unité linguistique constituée de phrases et donc aussi de textes. Son but est essentiellement d'analyser la structure des textes en s'intéressant à leurs lois internes et à leur rapport aux phénomènes sociaux.

Ainsi, les années 1960 ont marqué l'histoire de l'analyse du discours, notamment aux États-Unis, avec les travaux de D. HYMES axés sur la diffusion de l'ethnographie, J GUMPERZ plus axé sur l'anthropologie, H GARFINKEL et l'ethnométhodologie, et les travaux de H. SACKS axés sur l'oralité. L'analyse de l'interaction, et E. GOFFMAN, qui a proposé l'étude des rituels d'interaction dans la vie quotidienne, sans négliger l'apport de la linguistique, riche de la notion de contexte et de son rapport à la construction du sens. Les années 1960 marquent également l'émergence de la linguistique textuelle en tant que nouvelle discipline dont les principes vont au-delà du concept de phrases et offrent de nouvelles façons d'analyser les textes.

En France, on assiste à la naissance de l'analyse du discours en 1969 comme nouvelle discipline théorique et méthodologique, largement inspirée du structuralisme. Ceci s'inscrit dans la lignée de la publication n°13 de la revue "Langage", consacrée à l'analyse du discours, dont le responsable est le linguiste J. DUBOIS, pour qui l'analyse du discours est une méthode de renouveau de la linguistique par rapport à (langue et société), à travers des principes linguistiques permettant d'étudier toutes sortes de textes, il s'agit de saisir la relation entre le texte et ses conditions de production. Depuis ce jour, nous avons vu beaucoup de recherches dans ce domaine, nous citons certains exemples :

- A partir des années **1980**, l'analyse du discours s'est développée avec les travaux de P. CHARAUDEAU, de S. MOIRAND, de D. MAINGUENAU, C. KERBRAT-ORECCHIONI et d'autres, dont les recherches tournent autour de la question des **types et des genres de discours** en s'inspirant des **théories pragmatiques, de la théorie de l'énonciation et de la linguistique textuelle.**
- M. PECHEUX, le représentant le plus emblématique de **l'école française d'analyse du**

discours avec son « **analyse automatique du discours** ».

La figure ci-dessous donne une représentation topologique de l'analyse du discours.

<p>Z. Harris Discourse Analysis (1952) 1960: Société d'étude de la langue française <u>Ecole française d'analyse du discours</u> L.Althusser, Freud et Lacan(1964) Pour Marx (1965)</p>		<p>L. Hjelmslev Pour une sémantique structurale (1957) 1962 : Centre de linguistique quantitative de Paris (revue Langages) <u>Ecole de Paris</u></p>	
<p>Université Nanterre- paris X</p>	<p>E.N.S. (Saint cloud)</p>	<p>Université de Paris VII CNRS Laboratoire de Psychologie sociale</p>	<p><u>EHESS</u> (Paris)</p>
<p>J. Dubois "analyse harrissienne" Discours politique</p>	<p>M. Tournier "lexicométrie Politique" Outil informatique/ mathématisation de la recherche.</p>	<p>M. Pêcheux "analyse automatique du discours"</p>	<p>A. J. Greimas "sémiotique" Revue : Sémantique structurale (1966)</p>
<p>Revue Langages, n° 13 (1968) M. Foucault, L'Archéologie du savoir (1969)</p>	<p>Revue Mots (1980)</p>	<p>L'Analyse automatique du discours (1969)</p>	<p>Acta sémiotica</p>

(Demmane, 2012)

III : Le discours politique

Le discours politique est considéré comme un texte écrit ou orale (presque toujours télévisé) produit par des politiciens pour but d'argumenté, de convaincre ou bien de changer une opinion d'un certain groupe d'auditeurs dans une communauté sur un sujet relié à la société et à la manière de diriger le gouvernement.

« *le discours produit par des hommes (et des femmes !) politiques* » (Bart, 1998)
Le discours politique est un « *“espace public” où l'on se parle* » (S. Bonnafous, M. Tournier, 1995).

Il représente donc une interaction entre des interlocuteurs qui a lieu dans un contexte, une situation de communication.

« ...le discours politique est une pratique sociale qui permet aux idées et aux opinions de circuler dans un espace public où se confrontent divers acteurs qui doivent respecter certaines règles du dispositif de communication. » (Charaudeau,2005)

Le discours politique repose sur un langage qui doit traduire avec une intention claire, ferme, décisive, mais implique qu'il repose sur l'écoute, l'empathie et la compréhension des enjeux spécifiques de l'interlocuteur. C'est le « Je vous ai compris », « maintenant écoutez-moi ». Il est, lors de confrontations, de plus en plus stéréotypé.

En revanche, le discours est une forme d'allocutions plus ou moins bien maîtrisée qui, dans un contexte politique, vise un public déterminé par une organisation sociale et dont le but est de délivrer un message visant à mobiliser. De par leur nature politique, les informations liées à l'organisation du pouvoir et/ou à ses visées... Le discours politique est souvent discursif, c'est-à-dire qu'il adopte une approche hors-sujet et se caractérise par une série de contenus plus ou moins incompréhensibles.

1 : Caractéristiques du discours politique

Après avoir abordé le discours politique, il convient de mentionner ses caractéristiques les plus importantes :

- Le discours politique vise à avoir plus d'impact psychologique ; l'adhésion

Spontanée et diffuse, elle fait davantage appel à l'émotion et au ressenti qu'à l'analyse et du froid.

- Discours politique et management capable. C'est un talent de contribuer au bon gouvernement d'un pays en persuadant une assemblée politique d'employer des mesures pour le bien ou l'intérêt général.

- Le discours politique est une forme de discours.

- Les discours sont des mythes : en politique, les orateurs utilisent la scène cela le conduit de la réalité à la fiction, et il place alors le spectateur dans un monde imaginaire pour le séduire.

- Discours du politicien dans le cadre de la performance, non seulement en choisissant le lieu, mais en préparant le discours à l'avance, en montrant également son image de soi. Tout cela est utilisé pour influencer le public.

2 : Les stratégies du discours politique

P. CHARUDEAU dans son article intitulé « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication » ; indique qu'il existe différents selon les stratégies discursives utilisées par les locuteurs dans leur discours politique, le rôle est de persuader le public par la rhétorique, c'est-à-dire stimuler les émotions de l'interlocuteur réside dans l'utilisation de la raison.

Parmi ces stratégies nous citons :

2.1/ : Stratégie de promesse

Premièrement, ce discours doit être idéaliste sur les valeurs du système social, et deuxièmement, il doit aussi être réaliste pour la société afin que ces valeurs réussissent. Les politiciens prononcent des discours tout en utilisant des stratégies pour persuader l'auditoire par le tempérament, ce dernier est lié par la perception que l'interlocuteur a de lui et l'image de l'orateur, en touchant l'auditoire et en touchant leurs sentiments, donc la stratégie est exécutée. Et le sujet politique qui fait la promesse doit être croyez.

2.2/ : Stratégie de justification

Le discours légitimé concerne la prise de décision et les annonces d'action, lorsque les orateurs légitiment et justifient les actions et prennent des décisions dans leurs discours politiques. Ce type de discours s'appuie sur une décision que l'homme politique prend, ou il justifie sa décision, et ses actions incarnent le résultat.

2.3/ : Stratégie de silence

Une autre stratégie est le silence, quand le sujet politique n'annonce rien, il agit de manière silencieuse, discrètement et secrète. Il est absent en raison de réactions violentes ou causant des problèmes.

2.4/ : Stratégie de décision

Le discours politique repose essentiellement sur la légitimation de la sphère politique, et son but est d'exprimer le système social actuel. Les politiciens prennent des décisions et essaient de les expliquer, en utilisant les mots pour dire :

1- Il y a une situation mal organisée et inacceptable dans la société.

2- L'orateur déclare que cette situation doit changer.

3- Prenez des mesures pour résoudre le problème.

IV : L'analyse du discours politique et le discours politique

A quoi sert l'analyse du discours politique ?

A quoi sert d'analyser le discours politique ? Cette question est-elle hors de propos ? On pourrait penser que la tradition d'analyse du discours politique existe déjà. De telles questions méritent cependant d'être posées, car l'analyse du discours, en tant que discipline bien établie, n'est pas la seule à s'intéresser au discours politique comme objet d'étude. Ensuite, nous devons nous demander si cette approche conduira à un point de vue et à un résultat particulier. Deux problèmes se posent à cet égard. L'analyse du discours est-elle plus parlante que l'analyse qui s'émerge dans les médias, qu'elle émane de journalistes ou d'intellectuels engagés ? Cette analyse est-elle différente des études menées dans d'autres disciplines comme la sociologie, l'anthropologie sociale, les sciences politiques, l'histoire, etc. ?

On ne répondra pas tout de suite, mais commençons par poser ces questions, car on ne peut pas progresser dans une discipline si on ne sait pas en quoi elle est différente des autres disciplines.

Ainsi, d'une part, il faut s'interroger sur le type de méthodes que l'on choisit pour étudier un objet, et donc sur le caractère de cet objet. C'est ce que nous recommandons de faire avant de tirer des conclusions sur les objectifs de ce type d'analyse.

V : L'inscription de sujet parlant dans le discours

1 : Définition de l'énonciation

« **Enonciation** » est un terme ancien en philosophie, mais en linguistique il est utilisé systématiquement depuis 1932 par C. BALLY.

L'énonciation a une fonction d'un axe qui relie le monde et la langue, d'une part, elle constitue un fait en soi, un événement unique défini dans le temps et dans l'espace. On se réfère en général à la définition d'E. BENVENISTE, comme « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* ». (E. Benveniste, 1974 :80)

Les discours ont un statut primordial dans le domaine politique et sont conçus pour persuader et plaire au public tout en cherchant à aborder des questions inacceptables pour le gouvernement. Or, un homme d'État persuade son auditoire qu'il peut attiser les sentiments des citoyens en utilisant des arguments valables et solides qui correspondent aux idées exposées et constituent le contenu de l'argument, P. CHARAUDEAU affirme, que le contenu du discours n'est pas En réalité la politique, le discours non plus, mais le contexte de la communication joue un rôle important. Donc, ce n'est pas le discours qui est politique, mais la situation communicative, ce n'est pas la continuité du discours qui fait le discours politique,

mais la situation qui fait le discours poli. C'est donc l'espace d'expression, le moment d'expression et la fête.

Elle se caractérise par :

- Les participants à la communication, c'est-à-dire les locuteurs responsables de la situation de prononciation adaptée grâce à des indices tels que les pronoms personnels et les traces. Ici l'orateur reçoit les informations.
- Cadre spatio-temporel de la prononciation. Ces marques apparaissent dans le discours lui-même et le niveau scénique.

Dans le présent travail, le discours politique est le résultat de la situation de communication du politicien s'adressant au destinataire.

2 : La subjectivité

Dans le chapitre de la subjectivité linguistique, le linguiste BENVENISTE défend l'argument selon lequel la subjectivité s'incarne dans tous les choix linguistiques que font les gens et l'organisation des verbes dans la production des énoncés.

Au niveau pragmatique, le discours politique a des "implications", ce qui en fait un acte de parole indépendant. KARBRAT-ORECCHIONI affirme que : « *Parler, c'est agir sans doute, mais c'est aussi dire (ce que l'on croit être) le vrai ; c'est tenter d'avoir raison de l'autre, mais aussi d'avoir raison tout court* » (Kerbrat-Orrechioni, 1980)

KARBRAT-ORECCHIONI propose également l'idée que la subjectivité est établie lorsque le locuteur mobilise un référent ou lorsqu'il recourt à l'utilisation d'adjectifs ou de verbes exprimant une valeur sentimentale ou axiologique. Ces considérations nous amènent à conclure que la langue fournit des éléments d'énoncés subjectivement marquants, indiquant ainsi à la parole le sens de l'argumentation formulée par le locuteur.

Selon AMOSSY, « *le discours argumentatif ne se réduit pas à une série d'opérations logiques et de processus de pensée* » (Amossy, 2000) Mais il est constitué par la mise en œuvre des moyens fournis par la langue au niveau de la sélection lexicale, qui comporte directement un sens du débat. Ainsi, pour générer des énoncés subjectifs et contestés, il faut envisager une approche entre la théorie de la prononciation et les choix lexicaux qui s'offrent au locuteur.

3 : Les indices énonciatifs

Les marques de prononciation sont des indices qu'un orateur présente dans un discours pour attirer l'attention du public avec les marques suivantes :

3.1 : Les déictiques

C'est une terminologie utilisée par le locuteur pour indiquer sa présence. Il utilise :

3.2 : Les indices personnels

Ce sont des pronoms comme (je, nous) concernant l'énonciateur et (tu, vous) concernant l'énonciataire.

- Les adjectifs et les pronoms possessifs concernant le locuteur comme (ma, mon, mes, le mien, notre...) et l'interlocuteur comme (vos, les vôtres, la vôtre ...)

3.3 Les indices spatiaux Temporels

3.3.1 : Les indices spatiaux

S'il faut insérer un index de langue dans le discours pour localiser des informations dans l'espace où le locuteur parle. Ces marques sont : Ici, là-bas, loin, avant, derrière.

3.3.2 : Les indices temporels

Ce sont des indices de langage qui indiquent le temps ou le moment où les orateurs prononcent leurs discours. Ces marques sont : Aujourd'hui, demain, hier, maintenant.

VI : Les Stratégies d'argumentation

1 : L'Ethos

« La notion d'ethos vient de la rhétorique d'Aristote (1378a) qui entendait par là l'image que donne implicitement de lui un orateur à travers sa manière de parler : en adoptant les intonations, les gestes [...]. »(D.Maingueneau, 1996, 2009)

En effet, l'ethos est lié à l'acte d'énonciation, il concerne l'attitude physique et morale de l'orateur. Confirme Declercq : « Tout ce qui, dans l'énonciation discursive, contribue à émettre une image de l'orateur à destination de l'auditoire. Ton de voix, débit de la parole, choix des mots et arguments, gestes, mimiques, regard, posture, parure, etc., sont autant de signes, locutoires et oratoires, vestimentaires et symboliques, par lesquels l'orateur donne de lui-même une image psychologique et sociologique » (Declercq,1992 :48, cité par Maingueneau,2002 : 01)

Le concept d'ethos est central dans notre analyse du discours politique car il permet aux hommes politiques de se construire une image de soi, on peut donc y penser comme une stratégie argumentative, l'ethos d'Aristote est la présentation de soi, le concept grec d'esprit entre en jeu plusieurs voies : politique, rhétorique, morale, musicale. Cet esprit repose sur la capacité du sujet parlant à présenter une image précise dans l'environnement pour persuader l'auditoire. Donc, on peut mentionner cette définition d'Aristote : *« L'ethos, qui désigne à la base le caractère, l'état d'âme, ou la disposition physique, correspond. En rhétorique, à l'image que le locuteur donne et lui-même à travers son discours. Il s'agit essentiellement*

pour lui d'établir sa crédibilité par la mise en scène des qualités morales qu'il est sensé posséder, (...) l'ethos constitue en argument redoutable, il s'agit de l'image de soi que l'orateur construit dans son discours, qui lui confère de la crédibilité aux yeux de l'auditoire ». De cette définition, on comprend à travers la pensée d'Aristote, qui affirmait : L'esprit est un élément essentiel, ce qui veut dire que le locuteur lui donne implicitement l'image, dans le discours politique, les orateurs politiques créent l'éthos à partir de l'esprit du public, c'est-à-dire la manière dont l'éthos de l'orateur est présenté pour persuader son auditoire.

1.2 : L'ethos dans l'analyse du discours politique

Pour AMOSSY, l'analyse du discours politique tend à se focaliser sur la recherche de la fréquence lexicale, mais aussi en utilisant différents outils linguistiques. Certains politologues essaient donc de trouver un modèle figé sur les cultures en évaluant leur potentiel de débat dans des situations spécifiques. C'est la rhétorique moderne qui se concentre également sur l'identité et la différence entre les deux personnalités. D. MAINGUENEAU est parmi les meilleurs dans le domaine des sciences du langage qui a attiré l'attention sur la catégorie de l'ethos de discours. Cela montre comment l'ethos peut être étendu à la pratique écrite (textes administratifs, politiques, publicité, ou bien littéraire).

Dans ce cas, l'ethos est au cœur de tous les discours qui existent dans l'espace social ; *« Dès qu'il y a énonciation, quelque chose de l'ordre de l'ethos se trouve libéré : à travers sa parole un locuteur active chez l'interprète la construction d'une certaine représentation de lui-même, mettant ainsi en péril sa maîtrise sur sa propre parole, il lui faut donc essayer de contrôler, plus au moins confusément le traitement interprétatif des signes qu'il envoie »*. (Maingueneau, 2013)

2 : Le Pathos

Nous prendrons la citation suivante *« L'argumentation par le pathos fait appel aux sentiments, aux passions et aux désirs de l'auditoire ce qui lui confère son pouvoir indiscutable dans l'argumentation »* ; à travers cette citation, on peut conclure que les sentiments affectent l'évaluation des arguments inconsciemment, parce que le lien entre le sentiment et l'argumentation est intéressant car d'une part les émotions sont un fait inconscient et extérieur à l'argumentation.

3 : Le logos

« Il désigne tout simplement l'exercice de la raison dans l'argumentation, c'est-à-dire les procédés rationnels mis en œuvre pour arriver à justifier sa prise de position, ces procédés rationnels constituent les outils de base de la démarche logique. La déduction, l'induction, l'explication, l'exemple, l'analogie sont quelques-uns parmi ces procédés

rhétorique». (Kafetzi, 2007)

Selon cette citation, nous pouvons dire que le Logos c'est l'utilisation de la raison pour persuader le public par la logique dans le cas d'un argument.

Conclusion

Ce chapitre nous donne l'occasion de rassembler les différents concepts théoriques pour l'analyse de notre corpus dans la section prochaine.

Dans ce chapitre, nous nous sommes concentrés sur les concepts suivants : L'analyse du discours, le discours, le discours politique et la politique ainsi que l'analyse du discours politique et en donnant un rappel historique sur l'analyse du discours. Et il a été indispensable de faire recours à l'énonciation avec ses éléments : Les déictiques, les indices personnels et les indices spatiaux temporels) et pour les stratégies argumentatives tels que le triangle persuasif d'Aristote, afin d'éclairer ces concepts pour que le lecteur soit en mesure de comprendre ce qui suit.

Procédons à présent aux relations Franco-Algériennes.

2^{ème}
Chapitre

Introduction

Nous avons choisi de débiter notre développement par des rappels historiques. Cela ne signifie pas que nous nous positionnions en historiens, mais simplement relie les étapes et les points clés qui nous aident à décrypter l'identité de la relation Franco-Algérienne. Sur la base des écrits des historiens et des faits historiques rétrospectifs, nous sommes en mesure d'identifier que la source du conflit identitaire est l'existence du déni. L'intérêt de faire des flashbacks est double : d'une part, cela permet d'élucider la relation établie entre la France et l'Algérie, et d'autre part, cela nous sert d'outil pour comprendre et décrypter l'équation franco-algérienne. Rappelons que nous n'avons utilisé que des faits historiques étayés par l'histoire un certain consensus entre historiens et observateurs proches ou loin de nos hypothèses. De plus, ces événements et phases historiques se répètent par les acteurs politiques eux-mêmes dans leur formulation conceptuelle d'un passé commun, qui s'ajoute à une autre raison d'en être accro.

Les relations franco-algériennes sont un objet politique toujours non identifié, trente-huit ans après l'indépendance, les Relations sont privilégiées certes, mais de quelle nature ? Les trois premières décennies des relations françaises avec l'Algérie indépendante, les deux côtés sont fortement symboliques.

Côté français, le général de Gaulle voulait qu'elle devienne un symbole. Les nouvelles formes de coopération postcoloniale sont considérées comme exemplaires aux yeux du monde. En quelque sorte, pour les gouvernants français autres que l'époque de Giscard d'Estaing, il s'agissait de transformer la défaite politique de la France en Algérie en une victoire générale fondée sur de nouveaux principes et pratiques relationnels. Nord et Sud. C'est pourquoi le gouvernement français a silencieusement accepté la non-application par les Algériens de l'accord d'Evian et une série d'insultes diplomatiques dirigées contre lui. Le point culminant de cette politique a été l'accord sur les prix exorbitants du gaz signé en 1982, qui a également marqué le champ du cygne de cette période particulière.

Côté algérien, derrière la sévère condamnation du discours de l'ex-colonial et l'indignation devant le moindre soupçon d'ingérence et d'atteintes intolérables à la souveraineté nationale, la coopération s'est organisée de bonne foi dans tous les domaines économiques, sociaux et éducatifs jusqu'à ce qu'elle soit taillée d'égale importance. Soit prudent. Par ailleurs, jusqu'au milieu des années 1970, la coopération technique et civile éclipsait la véritable coopération militaire dont l'ampleur n'est pas vraiment mesurée à sa juste valeur (conseils militaires, formation, vente de matériel).

Un exemple est la découverte récente d'une base secrète appelée "B2Namous" près de Beni weni dans le Sahara, dont l'existence vient d'être découverte et a été testée sur des matières chimiques françaises antérieures à 1978, c'est-à-dire démantelées. Le jour, Paris a soutenu Rabat malgré la guerre du Sahara occidental qui a commencé en 1976.

Dans une certaine mesure, nous pouvons affirmer que l'aveuglement de la France dans ses relations postcoloniales est le résultat de sa mauvaise conscience, qui la rend religieusement attirée par les failles des régimes autoritaires et oligarchiques sous les frontières de Boumediene et a atteint sa consommation sous la direction de Chadley. A la même époque, les intellectuels progressistes français se perdent dans leur cadre théorique, tissant les lauriers de la révolution industrielle algérienne. De plus, la fascination inexplicable de Mitterrand pour le président algérien complète le cadenas de la position française. Les décharges électriques bénéfiques n'ont eu lieu qu'à partir de la crise et des émeutes d'octobre 1988, lorsque les troupes algériennes ont ouvert le feu sur la foule. Effondrement économique et chaos politique se sont violemment combinés pour ouvrir la voie aux islamistes, seule force politique alternative après trois décennies de totalitarisme. La France, paralysée par l'autisme depuis des années, ne peut que constater avec consternation que son modèle de développement préféré est défaillant.

Ainsi, on voit que rien n'est simple dans les relations franco-algériennes : la France a une vision Chimène d'une Algérie nouvelle ; des discours critiques ou carrément anti-français encadrent le débat politique en Algérie, et une coopération multiforme rapproche les deux pays Liés, les la pénétration mutuelle des deux sociétés est devenue une réalité.

I : Le conflit franco-algérien pendant l'occupation

Avant l'occupation de l'Algérie le 5 juillet 1830, les relations franco-algériennes étaient liées par une alliance coopérative. Ils sont également liés par des relations privilégiées. Ils se consolident notamment lors de la Révolution française de 1789, lorsque les régimes européens veulent arrêter le gouvernement français, qui cherche alors de l'aide pendant la régence d'Alger. Selon Benjamin Stora, autorité reconnue en matière de recherche historique au Maghreb, la régence d'Alger répondait à tous les critères d'un État souverain. La souveraineté est reconnue par la plupart des pays européens et les États-Unis, et ces pays ont des représentations diplomatiques permanentes.

Pour de nombreuses raisons, la régence d'Alger est devenue la proie de la puissance coloniale française. En fait, il y avait de nombreuses raisons pour lesquelles la France préparait un plan de conquête longuement réfléchi. Premièrement, la rivalité existante et les

ambitions d'expansion sans faille entre les puissances européennes ont incité la France à ne plus fermer les yeux sur des régents de plus en plus puissants, puissances maritimes perturbatrices. De plus, le roi Charles X avait besoin de consolider son pouvoir en France, pour laquelle, selon l'enquête de Pian Pierre, il mena une expédition en Algérie et accapara les trésors accumulés dans le Château de la Déesse d'Alger. Enfin, la colonisation est un phénomène normalisé, qui favorise la navigation.

De plus, les historiens soulignent que le problème de la dette de la France envers l'Algérie a été la cause immédiate de l'expédition. Le refus de la France de rembourser ses dettes, notamment ses prêts sans intérêt et ses approvisionnements en blé, a déclenché une grave crise entre les deux pays, entraînant un incident diplomatique de la part des supporters : « Il a porté ma main dans le dos avec une tapette à mouches et a délivré trois violents coups sur le corps et m'a dit de me retirer », a déclaré le consul De Waal dans son rapport. Le dey soutient que l'arrogance du consul Deval a provoqué la réaction. Cette humiliation du consul de France au dei d'Alger, répandue parmi les historiens sous le fameux "coup d'éventail", est considérée comme la cause directe de l'invasion et de l'occupation d'Alger.

En conséquence, la relation privilégiée entre la France et l'Algérie avant l'occupation s'est transformée en crise diplomatique, incitant la France à se lancer dans une expédition militaire qui a colonisé l'Algérie pendant 132 ans, laissant un héritage qui a affecté les relations Franco-Algériennes.

En fait, la plupart des auteurs s'accordent à dire que cette colonisation se distinguait des autres territoires occupés par la France en ce qu'il s'agissait d'une colonisation de peuplement. Cela a entraîné et encouragé l'exode des Européens, en particulier des Français, pour s'installer en Algérie. Cette situation a progressivement conduit les autorités françaises à parler d'« Algérie française » ou de « chaîne naturelle française d'Afrique du Nord ».

L'annexion ne s'est pas limitée aux appendices territoriaux, mais s'est également étendue à la domination de ses habitants, qui ont obtenu le statut d'indigène, comme en témoigne celui-ci. La politique française en Algérie a créé un statut juridique différent, marquant l'incohérence entre la politique réelle envers les peuples non européens et la politique affichée d'assimilation qui a caractérisé l'évolution de l'État français après la Révolution française, pour avoir l'égalité entre les citoyens.

En fait, la politique d'assimilation, certes, que Guy Pervillé : « restait un simple vœu ». Le gouvernement français est profondément ancré dans la conviction que la civilisation française est supérieure à l'Algérie et est "considérée comme inférieure et arriérée". De plus, la nationalité française a été accordée aux personnes qui reconnaissent les avantages de la

culture française.

Cette époque est jugée par certains comme une véritable destruction et aliénation coloniale. Pour d'autres, la "Mission de civilisation" n'était qu'un prétexte pour cacher les atrocités qui ont contribué à la construction de l'Empire français. Un système colonial basé sur l'idéologie raciale, théorisé par des penseurs comme Jules Ferry, qui défendait l'idée des "droits des races supérieures parce qu'elles ont des responsabilités", mais Alexis Tocqueville soutenait aussi que le colonialisme n'est qu'une odieuse nécessité pour gouverner les Arabes. Pour certains, ce système "en tant que système organisé dans un but de domination et d'exploitation ne peut se suicider en supprimant les 'barrières coloniales' qui séparent maîtres et sujets". L'annexion du territoire algérien par la force était ainsi "trop légitimée et renforcée par les visions dégradantes des différentes sociétés".

En revanche, pour des raisons religieuses et sociales, le peuple algérien n'accepte ni cette opinion ni l'idée de la supériorité des valeurs françaises. Cela explique aussi l'existence de divers mouvements de résistance populaire armée. Ce que ces différents soulèvements ont en commun, c'est qu'ils ont éclaté successivement d'une région à l'autre, à tel point qu'ils ont été réprimés et que leurs chefs traditionnels tels que l'émir Abdelkader ont été exilés ou arrêtés et humiliés. De plus, ces soulèvements n'ont jamais obtenu de soutien mondial. Cependant, la présence de mouvements nationaux algériens représentés dans différents partis politiques et associations va changer la donne. Le P.P.A (Parti populaire d'Algérie) et l'Association Ouléma, créée en 1937, défendent certains attributs de l'identité du peuple algérien, à savoir l'arabe et l'islam. Ce sont les deux fondements de l'identité, servant de rempart aux projets coloniaux visant à diviser les Algériens pour perpétuer leur règne.

En conséquence, deux positions s'opposaient : les Algériens qui insistaient sur l'origine arabo-musulmane de la nation algérienne et les Français qui prétendaient que l'Algérie était française, tout en niant l'existence de l'État algérien ou de la nation algérienne, insistant sur la francité de l'Algérie, plutôt que de reconnaître les deux cultures des sociétés différentes. Pour la France, l'Algérie faisait partie intégrante de l'Empire français.

II : Les accords d'Evian et l'indépendance

Du fait de l'internationalisation de la question algérienne dans les institutions internationales, des pressions tant internes à l'Algérie (résistance à l'action militaire) qu'externes obligent le général de Gaulle à s'asseoir à la table des négociations. De plus, il "n'a accepté de s'asseoir à la table des négociations qu'après s'être complètement dépouillé de toutes ses cartes, sans rien en main et sans rien en poche", a confirmé Raymond Aron. Il a ajouté que les séparatistes algériens "peuvent perdre toutes les batailles sur le terrain, ils ont

gagné la guerre parce que le gouvernement français a reconnu que leurs revendications étaient justes, s'est déclaré prêt à y répondre et a voulu le « Dégagement ».

Le 30 mars 1961, la France a annoncé officiellement l'ouverture des pourparlers entre les délégations française et algérienne.

Le général de Gaulle était à l'origine un défenseur tenace de l'Algérie française, d'une part il proposait la constitution de l'Alliance française d'Algérie comme projet de réforme politique, espérant maintenir l'Algérie française, d'autre part, il était temps de renforcer les opérations militaires pour vaincre le FLN. D'autre part, il a continué à aller vers l'abandon de l'idée que l'Algérie devait continuer avec la France, et a finalement cru que l'Algérie pouvait devenir indépendante et travailler étroitement avec la France. Néanmoins, le général n'hésite pas à citer parmi ses négociateurs un certain nombre de défenseurs de l'Algérie française. La France de De Gaulle envisageait de garder l'Algérie dans son propre camp et de défendre ainsi ses intérêts, notamment dans le désert du Sahara, les sujets de discorde concernaient donc la nationalité des Algériens français, la nature de la nation algérienne et du peuple algérien, la possibilité de diviser l'Algérie en deux parties, en partie sur la souveraineté algérienne au nord, et en partie sur la souveraineté française au sud, les déserts où se trouvent les ressources naturelles. De plus, les négociateurs français continuent d'affirmer que l'Algérie n'est pas une nation, mais une myriade de nations. Cela semble équivaloir à accepter une stratégie de séparation du Sahara du reste de l'Algérie.

Ces divergences, dans lesquelles les revendications territoriales interféraient avec l'identité, ont été surmontées dans des négociations épuisantes, au cours desquelles les deux parties peuvent progressivement faire des concessions pour parvenir à un compromis. Le général de Gaulle a reconnu l'indivisibilité du territoire algérien, l'unité nationale, la souveraineté de l'Algérie et de la nation algérienne. Le représentant du Gouvernement provisoire algérien (G.P.R.A) a déclaré que ce dernier était une position clé pour la partie algérienne, ce qui a facilité le processus vers la paix. De même, le général de Gaulle croyait fermement que l'indépendance était un moyen de se débarrasser des charges de l'Algérie et d'éviter une rupture avec le territoire et le peuple qui, selon lui, avait beaucoup d'attachement à la France. En effet, l'espoir de maintenir l'état de guerre ne ferait que nuire à l'image de la France et ne serait pas soutenu d'un point de vue moral ou politique. Par ailleurs, bien que le général de Gaulle veuille conserver la dernière colonie de l'Empire français en Afrique après l'indépendance des autres pays africains, il finit par reconnaître cette réalité, insistant sur cette nouvelle atmosphère imposée par la réalité internationale. Il confirme lors de la réunion du 14 juin 1960 : « Aucune politique n'est valable en dehors de la réalité ».

Cette réalité internationale, conjuguée aux efforts du F.L.N pour résister aux puissances coloniales (sept ans de lutte armée), débouchera sur un accord de paix bipartisan négocié. Plus de deux années de négociations ardues entamées à Melun en mai 1960 aboutissent au fameux accord signé le 18 mars 1962 à Evian. Au final ceux-ci semblent enfin être une solution plausible, les "révolutionnaires compromettants". Ce changement stratégique a accéléré les négociations et, avec la signature de ces accords par le gouvernement français et le gouvernement provisoire algérien (GPRA), un règlement indépendant a été conclu, jusqu'à le 2 juillet 1962 la proclamation de l'indépendance de l'Algérie.

III : Les événements les plus marqués dans les relations « Franco-Algériennes »

- Le couple Bouteflika-Chirac est mal parti en raison des conditions électorales de la présidence algérienne. Il existe une longue et solide amitié entre les deux chefs d'État, ce qui contribue à dissiper certains malentendus qui empoisonnent de façon conjoncturelle la coopération entre les deux pays. Avec une politique de « rupture de tabou », Bouteflika a rapidement entamé une politique de normalisation avec les anciennes puissances coloniales. De son côté, Chirac, qui vit avec Lionel Jospin, est convaincu de la nécessité de relancer la coopération avec l'Algérie. Après l'incident du passager d'Air France fin 1994, les deux chefs d'État espéraient lever l'ambiguïté et rattraper le temps perdu, et une rencontre parallèle entre Chirac et Zeroual à New York l'année suivante fut avortée. L'Assemblée générale de l'ONU et la position ambiguë de Paris sur la crise algérienne.

- Le premier semestre 2010 a vu s'intensifier la complexité et la singularité de la relation algérienne avec la France. Les événements qui intéressent les deux pays sont si nombreux qu'il suffit de les examiner pour comprendre de nombreux aspects de ces relations particulières qui, depuis l'indépendance, oscillent entre tension et coopération, distance et proximité, passion et raison, attirance et ressentiment. La période a vu une autre tension avec la résurgence des guerres de la mémoire, le nouveau procès de l'assassinat d'un moine trappiste à Tibehrine et l'inscription de l'Algérie sur une "liste noire" des pays à haut risque terroriste. Véritable condensé de cette histoire commune de l'après-guerre de la libération, il prend la forme d'une leçon de tango intemporelle.

- Certains médias versés dans le sensationnel s'emparent de la moindre brouille entre Paris et Alger pour parler de crise, voire de déchirure et de rupture dans les relations entre la France et l'Algérie. Certes, les souvenirs du passé sont encore lourds et les lobbies de la discorde des deux côtés de la Méditerranée sont assez actifs. Bien sûr, il existe parfois de profondes différences entre deux nations qui ont traversé des périodes coloniales douloureuses qui les

empêchent d'envisager l'avenir avec plus de confiance et de sérénité. Mais la relation de l'Algérie avec la France ne peut se réduire à une lecture définitive d'un passé conflictuel. Si les sujets d'incompréhension entre les deux pays ne manquent jamais, une collaboration à la fois dense et diverse lie les deux sociétés.

La particularité de ces relations est justement qu'au moment où les tensions entre les deux capitales étaient à leur comble, les hommes et les femmes d'Algérie et de France ont résisté en maintenant un sens positif entre les deux sociétés encore étroitement imbriquées. Dans une guerre des mots qui a fait rage dans les médias en mars 2010, deux faits méritaient d'être soulignés sur l'épineuse question de la mémoire entre les gouvernements français et algérien. D'une part, la coopération militaire était à l'honneur avec un exercice conjoint de surveillance et de sécurité baptisé « Rais Hamidou » en Méditerranée, et d'autre part, un tournoi de futsal s'est tenu à Alger le 1er mars. Un match amical. Joy a créé le champion du monde français 1998 et ancien international algérien, champion d'Afrique 1990. Ces deux événements montrent que, malgré les malentendus qui continuent de marquer l'esprit ici et là, et qui sont responsables du report sine die du traité d'amitié Algérie-France, nous pouvons prendre l'initiative de rapprocher les deux peuples et de coopérer dans tous les aspects.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons remarqué que les relations Franco-Algériennes ont une nature incompréhensible, c'est-à-dire malgré les malentendus et l'historique entre ces deux-là ils restent toujours collés ensemble, depuis 1962 il y a des accords commerciaux, culturels et éducatifs, ainsi que des événements marqués par l'histoire, ce qui prouve que l'Algérie et la France malgré l'occupation et même après l'indépendance y ont toujours une relation entre les deux pays et les deux peuples mais d'une nature restante toujours incompréhensible.

Nous passons vers la partie pratique, précisément vers l'analyse énonciative et argumentative du discours du président Emmanuel Macron.

2^{eme}
Partie

Introduction

Afin de bien mener notre étude, il est nécessaire de constituer des observables linguistiques à partir de données empiriques. Nous avons choisi de travailler sur le discours politique du président Français Emmanuel Macron, sur les Harkis et d'en faire une analyse discursive (énonciative argumentative). Dans cette partie, notre travail consistera à mettre en pratique, à dégager dans le discours d'Emmanuel Macron, le double jeu celui des indices d'énonciation et celui des stratégies argumentatives qui s'inscrivent à la fois dans l'analyse énonciative et argumentative.

Pour réaliser ce chapitre, nous passerons par les points suivants :

- La description du corpus.
- La méthode de travail.
- La grille d'analyse.
- L'analyse énonciative
- La stratégie argumentative

I : Description du Corpus

Parmi nombreuses séquences visionnées de différentes séquences télévisées, fournis sur un support internet de site officiel de la République française l'ensemble des discours des dirigeants nationaux : www.elysee.fr.

Nous avons sélectionné le discours politique du président de la cinquième République française, Emmanuel Macron adressé au public français d'une façon générale et au Harkis et leur famille spécifiquement, c'est un corpus vidéo, une séquence de vingt-neuf minutes télévisées, le mardi 21 septembre 2021, à l'occasion d'une réception consacrée à la mémoire des Harkis, à Paris, au palais de l'Élysée à la rue du Faubourg-Saint-Honoré.

1 : Le discours présidentiel

L'occasion du discours : Ce discours est prononcé à l'occasion d'une réception consacrée à la mémoire des Harkis (une cérémonie d'hommage aux harkis), le 20 septembre 2021.

Le lieu du discours : Le président Emmanuel macron a prononcé ce discours à l'Elysée à Paris.

Le moyen du discours : Ce discours est transmis à travers la télévision Française.

Le public visé : À travers ce discours, le président de la république s'est adressé à tous les Harkis et leurs Famille

Les sujets abordés :

Dans ce discours le président a abordé des différents thèmes :

L'histoire des harkis et leur sacrifice et participation à la guerre d'Algérie. Il a annoncé un projet de loi de reconnaissance et de réparation à l'égard des Harkis.

Présentation du président français

Emmanuel Macron est né le 21 décembre 1977 à Amiens. Depuis octobre 2007, il est marié à son ancienne professeure de littérature Brigitte Trogneux.

Diplômé de l'ENA en 2004, il devient inspecteur des finances puis commence à travailler comme banquier d'affaires chez Rothschild & Cie en 2008. Sa carrière dans le secteur privé a été interrompue en 2012 après avoir été nommé au cabinet de François Hollande. Emmanuel Macron est président de la République française depuis le 14 mai 2017. Il a été élu au second tour avec 66,1 % des voix contre Marine Le Pen, devenant ainsi le huitième président de la cinquième République Française. L'ancien banquier fut le célèbre secrétaire adjoint de l'Elysée, puis ministre de l'économie, pendant le quinquennat du président socialiste François Hollande.

II : La méthodologie du travail

Afin de traiter le corpus sélectionné pour notre travail avec ce qui convient avec l'objectif souligné par la recherche, nous avons opté pour l'approche de l'analyse du discours et plus particulièrement une approche duelle énonciative-argumentative. Le choix de cette approche duelle est pour l'analyse de notre corpus se justifie par l'étude de discours politique qui nécessite une approche énonciative, qui consiste à observer et à analyser des phénomènes discursifs et énonciatifs (les déictiques personnels et spatio-temporels) et l'analyse argumentative pour extraire les stratégies argumentatives utilisé par le locuteur pour but de convaincre son public.

III : Grille d'analyse

1 : Procédés d'analyse du discours politique

Le discours présidentiel

Le contexte ou la situation d'énonciation est essentiel lors de l'analyse de tout énoncé, car son effet affecte les choix d'énonciation effectués par le locuteur.

Qui ?	Emmanuel Macron
Quel discours ?	Déclaration de Emmanuel Macron, président de la république, sur les Harkis
Lieu de discours	En France
Date de discours	20 septembre 2021

A Qui ?	Aux harkis et les Français
Pour quel canal ?	Discours oral
Le but	- Rendre hommage aux harkis. - Rappeler aux Français les sacrifices de Harkis

Tableau 1 : délimitation de la situation d'énonciation dans le discours.

IV : L'analyse énonciative

Les indices énonciatifs

Selon John Searle, une langue se caractérise par son utilisation par ses utilisateurs. En d'autres termes, parler, c'est toujours accomplir une sorte d'action (affirmation, promesse, ordre, etc.). La rhétorique exprime des mots avec des actions. Le but de l'ethos est d'inspirer la confiance. À cet égard, l'orateur doit agir honnêtement et ce qu'il dit doit être considéré comme vrai.

Dans ce chapitre, nous utilisons l'étude des verbes et des démonstratifs pour déterminer la façon dont les locuteurs projettent leur propre image dans le discours.

Les verbes

L'étude des verbes, utilisés par le locuteur permet de décrire la façon dont il veut être perçu par le locuteur. Les verbes peuvent être classés selon les catégories suivantes : verbes « déclaratifs », « statifs », « performatifs », verbes d'action, ou « factifs ». Tout d'abord, si l'on juge qu'il assume totalement son énonciation sur la base de la présence de cinquante pronoms personnels à la première personne du singulier « Je », et le nombre des verbes « déclaratifs » : « Je veux dire », « connue », « je le disais », « je juger », « je le sais », dans ce discours politique, la volonté d'agir est visible avec la présence de verbes performatifs : « je veux », « nous devons », « il nous faut », pour que l'orateur affirme son état permanent, il a utilisé des très nombreux verbes statifs : « ces histoires sont toujours... », « restées », « durant », « souvenir » « qui lui revient à chaque mémoire », et des verbes d'action autrement dit « factifs » qui ont pour but de poser une croyance à l'égard d'un événement et de présupposer la réalité/vérité de ce événement nous citons : « je vais retirer », « vous avez rendu », « assumer », « reconnaître », « édictant », « a bousculé », « avez rappelées ». Le discours se poursuit par une injonction à gagner lancée à son public, avec l'emploi d'un verbe modal « nous devons avoir le courage ».

Les déictiques

Les déictiques sont des unités linguistiques qui ne sont pertinentes que dans le cas de la

prononciation : pronoms personnels et indicateurs de temps et d'espace :

Les pronoms personnels

Le discours d'Emmanuel Macron est basé sur le contact, l'interaction, qui repose sur la communication avec le public (les harkis et leur famille). Il est plus pronominal avec le "je" quelque peu égocentrique, unifiant "nous" ou encore "vous". Le « je » du locuteur existe à la fois dans le texte et dans le « nos » ou « notre » possessif qui l'intègre à la communauté à laquelle s'adresse cet article, ce discours se caractérise par l'emploi massif de la première personne du pluriel (32 utilisations de « nous » et ses adjectifs possessifs.), et un « nous » englobant le peuple (le public et les harkis) et l'orateur dans un tout dit dynamique. Le texte contient formellement divers marqueurs qui constituent les multiples « traces » de la présence (ou de l'absence) du locuteur. Le système articulatoire, autrement dit la manière dont l'émetteur participe à sa production et y engage son récepteur, comme on le voit dans les articulateurs qu'il cite tour à tour : « cher Benjamin » associé aux universitaires, « cher Serge » associé aux ex-militants, Parler des « Français », une représentation idéale dans ce discours qui évoque la perception qu'a le locuteur du groupe qu'il vise.

Les indices spatiaux temporels

Ils assurent « la mise en relation des données personnelles de l'énonciation avec la réalité spéciale et temporelle. » (Sarfati, 2005, p : 21) :

« La journée du 25 septembre », « le 19 mars 1962 », « Aujourd'hui », « avant », « depuis 2001 », « maintenant », « le début », « ici », « partout », « sous », « jusqu'à », « là où », « là devant ».

Procédés de modalisations

Nous utilisons cette section pour mettre en évidence les traces contenues dans l'énoncé, un indicateur de subjectivité. Pour exprimer ses vues et ses sentiments, Emmanuel Macron dispose de ce que l'on appelle un "procédés de modalisation".

Les mots qu'un locuteur utilise peuvent révéler sa subjectivité, une traduction de certitude ou d'évaluation (i.e. jugements positifs ou négatifs), modalités apparaissant dans les procédés lexicaux (adverbes d'opinion et de force ; axiologie péjorative et méliorative), grammaire (l'utilisation de particules modales, "pouvoir, avoir, avoir" ; phrases conditionnelles et quelques phrases exclamatives) et stylistique (comparatif et métaphorique, reflétant une façon de voir les choses complètement subjective; exagération, sur laquelle on peut insister par exagération).

Il existe de nombreux **adverbes** dans le texte, qui expriment le degré d'attachement (fort ou

modéré) du locuteur au contenu énoncé. Si l'on s'en tient à la liste des adverbes, le sujet assume évidemment l'argument, nous citons : « pleinement », « collectivement », « simplement », « librement », « profondément », « sincèrement », « forcément ».

Le lexique axiologique

Les évaluatifs axiologiques sont des adjectifs qui expriment des jugements de valeur sans l'engagement émotionnel du locuteur ou un adverbe d'intensité par exemple : « fort » et « trop » : « Parce que je sais très bien », « très mal connue », des autres adverbes d'intensité : « beaucoup » et « plus » : « beaucoup de respect », « beaucoup d'humilité », « plus fort que la reconnaissance », « plus plus respectable », « plus important ».

Les modérateurs qui traduisent les commentaires positifs de l'orateur peuvent être trouvés dans les déclarations suivantes : « c'est vrai de tous les combats mémoriels », « mais oui », « sincèrement », pour que le locuteur affirme ses propos dans son discours. Il y a aussi des modalisateurs qui traduisent la manière dont le locuteur envisage son propre énoncé : « Donc à dessein », « à voix haute », « vivre ensemble », « loyalement », « en quelque sorte ».

La stratégie discursive dramatisante a pour but de jouer sur la compassion. Le locuteur dénonce une « situation de regret » dont les harkis sont les victimes de l'abandon : « ce fut un abandon », « a été abandonné », « aux combattants abandonnés ». Ici le président Macron active les mécanismes de pathos en s'appuyant sur les valeurs de « compassion » et « regret », ces valeurs partagées pour créer un certain idéal et c'est « vivre ensemble ».

Un effet de pathos touche la fibre : « Les Français, les Françaises », « ensemble on passe une étape collective ».

La présente analyse confirme que les modalisateurs dominent le discours et nous observons que le recours aux effets du pathos est constitutif du discours politique.

L'orateur	Je, notre, me, nos, lui, mon, mes, m', nous
L'auditeur	- Les françaises et les français. - Les harkis. - Les familles de Harkis. - Les Algériens.
Les déictiques spatiaux	Ici, près, devant, sous, où, là, partout, face à.
Les déictiques temporels	Aujourd'hui, maintenant, toujours, pendant, depuis tout à l'heure, depuis.

Tableau 1 : identification et classification des déictiques de discours.

Introduction

Dans cette partie de l'analyse, nous nous concentrons sur les stratégies argumentatives, et l'Ethos qui constitue en fait l'une des compétences de communication humaine persuasive dans le discours politique d'Emmanuel Macron, ensuite le Pathos pour qu'il puisse mobiliser des arguments d'ordre émotionnel pour provoquer des émotions et des réactions chez les auditoires et en fin de les convaincre en utilisant des arguments raisonnables (Logos).

1 : L'ethos et l'image de soi

La persuasion ne vient pas seulement de ce que dit l'orateur : elle dépend aussi de l'image qu'il se donne, de l'impression qu'il fait sur l'auditeur. Cet ethos est que l'orateur utilise des indices implicites pour créer une image positive de lui-même, dans le but de donner du pouvoir et de l'influence.

Selon P. Charraudeau, l'enjeu est aussi d'imposer et d'accepter sa personnalité au public, notamment par le processus d'identification au sujet du discours, qui parvient à exercer un certain attrait par une imagerie efficace et astucieuse. Il s'agit d'une identité caractérisée par une image autodirigée, car elle vise à refléter les caractéristiques qui définissent et essentialisent le sujet politique en tant que personne dotée de pouvoir, d'intelligence et de caractère. Cet ethos interroge la façon dont l'orateur se présente dans ses propos et l'image qu'il se donne.

Emmanuel Macron s'est imposé comme un homme d'État vertueux et digne de confiance en faisant les déclarations suivantes : Des exemples tirés de son discours l'illustrent :

- Je vais essayer qu'ensemble, on passe une étape collective. Donc à dessein, je vais enlever cette plaque.

- Il ne s'agit pas ici, comme je le disais, de juger les décideurs d'alors. Ça n'est pas mon rôle. C'est le travail de mémoire et d'histoire, des universitaires et des historiens.

- J'assume pleinement que la France reconnaisse la multitude de ces mémoires et de ces destins avec cette guerre. Ces histoires sont parallèles. Elles sont parfois irréconciliables. Elles sont pour certaines incomparables les unes entre les autres. Il nous faut les assumer tous et reconnaître chacune pour pouvoir avancer et vivre ensemble.

2 : L'ethos du chef suprême

La figure du chef, guide suprême, leader est omniprésente dans le discours, témoigne de l'importance qu'accorde Macron à se légitimer à travers l'image du chef construite par le biais d'un comportement relationnel fondé sur la mise en avant de son charisme et sur l'établissement d'un rapport de séduction avec ses locuteurs.

nous montrons quelques procédés de construction du dit ethos, à travers les exemples

suivants :

La modalité d'engagement et de promesse dans les énoncés élocutifs rejoint la figure de chef suprême :

- J'assume pleinement que la France reconnaisse la multitude de ces mémoires et de ces destins avec cette guerre.

- Il s'agit désormais de réparer autant qu'il est possible ces déchirures : déchirures de l'histoire, que vous portez dans votre chair.

- Et c'est aujourd'hui ce que je veux qu'ensemble nous puissions réparer. Nous ne réparons pas chaque destin.

Les énoncés délocutifs /allocutifs, en utilisant le 'je', le 'nous' en association avec des 'vous', lancent des appels de confiance et fabriquent une figure de guide :

- Il nous faut les assumer tous et reconnaître chacune pour pouvoir avancer et vivre **ensemble**.

- Mais **nous devons** tous ensemble faire ce chemin, de là où **nous** sommes...

- **Votre** histoire, c'est la **nôtre** et elle est désormais bien établie.

3 : L'ethos de solidarité

Être solidaire sur un thème politique, c'est montrer qu'on partage et qu'on défend l'opinion de ses panélistes. Selon P. Charaudeau « *tout mouvement de solidarité passe par un processus d'identification à un groupe via une idée ou une valeur* » (2005 : 126).

La notion de solidarité dans le discours d'Emmanuel Macron est exprimée par des énoncés élocutifs à l'aide de 'nous' :

- **Nous** devons avoir le courage de les rouvrir, de dire et d'assumer, mais sans que cela enlève quoi que ce soit aux autres mémoires...

- Et il **nous** faudra beaucoup d'humilité, mais par cette loi, je veux que nous puissions écrire un moment.

- Mais **nous** devons tous ensemble faire ce chemin...

- Il **nous** faut les assumer tous et reconnaître chacune pour pouvoir avancer et **vivre ensemble**.

Le Pathos

Dans ce discours E. Macron a joué sur les sentiments des auditoires envers les harkis pour but de les convaincre de les accepter dans leur société :

-L'histoire des Harkis est grande et **douloureuse**. Elle est **douloureuse**, et vos mots à tous les quatre l'ont montré, parce que c'est l'histoire de déchirures.

- C'est la tragédie d'une **fidélité bafouée** plusieurs fois par les massacres en Algérie, par l'exclusion en France

- Vos histoires que vous avez rappelées et vos **colères** qui s'expriment et continuent de s'exprimer disent combien ces moments,

Dans ces énoncés Macron exprime des sentiments de douleur, de colères et d'infidélité pour mettre les auditoires dans une position de pitié et de miséricorde envers les Harkis

Nous citons aussi des autres énoncés où le locuteur exprime des sentiments de respect et de dignité pour mettre l'auditoire dans un climat de sérénité et d'optimisme :

- Je vais finir et je le fais avec beaucoup d'affection et beaucoup de respect.

- Votre force est aussi dans le **respect** des mémoires des uns des autres. Et donc, restaurés dans leur **dignité** et fiers d'être ce qu'ils sont...

Dans ces énoncés Macron utilise des sentiments de respect, de dignité envers les auditoires, pour leurs faire sentir qu'il est responsable et qu'il a tout le respect pour eux afin de les convaincre de sa position.

Le Logos

Chez Aristote l'argument logique « Logos », c'est l'utilisation de raisonnement logique pour persuader l'auditoire, dans ce discours d'Emmanuel Macron il utilise la logique du raisonnement tout autant que l'effectivité et la justesse des exemples utilisés :

- Vous avez raison. Mais il y a par contre, je ne pourrai rien y faire à cela, par des mots, réparer 40 ans, que dis-je, 60 ans de la vie de notre nation.

Dans cet énoncé Macron donne un argument raisonnable à son auditoire, c'est que tout le monde sait que rien ne peut être fixé avec des mots pour but de convaincre les auditoires avec de la raison et la logique afin de construire une image positive de lui-même.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons pu présenter une analyse énonciative-argumentative sur le discours d'Emmanuel Macron à travers des procédés d'analyse du discours politique, dans un premier lieu nous avons pu extraire les indices énonciatifs qui marquent la présence d'énonciation :

- Les indices énonciatifs

- Les déictiques

- Les procédés de modalisations

D'autre part nous avons vu que l'Ethos (l'un des éléments de triangle persuasif d'Aristote) est indispensable dans le discours politique mais n'est pas seul, même le logos et pathos, le pathos fait l'appel à l'influence humaine. Quant au logos, il est presque impossible d'avoir des écarts substantiels entre les principaux éléments politiques.

*Conclusion
Générale*

Nous arrivons à la dernière étape de notre étude, où notre but principal dans cette épreuve c'était de faire un petit rappel sur ce qui a passé et de présenter les résultats obtenus :

Nous avons commencé ce modeste travail avec une partie théorique où nous avons défini chacun de ces termes : l'analyse du discours, le discours, la politique, et le discours politique, puis, nous avons consacré une section dans cette partie pour mentionner et expliquer l'énonciation et définir les différentes stratégies argumentatives et dans une deuxième partie pratique où nous avons entamé notre analyse sur le corpus : Discours d'Emmanuel Macron 20 septembre 2021.

Notre corpus d'étude est lié au discours politique, autrement dit lié à l'analyse du discours politique, un champ de recherche récent. L'objet de notre recherche porte sur l'énonciation et les stratégies argumentatives adoptées par le sujet parlant dans un contexte spécifique, nous inscrivons donc notre travail dans ce cadre théorique afin de traiter ce phénomène selon l'approche duelle énonciative-argumentative.

Dans notre humble travail, nous sommes amenés à étudier spécifiquement comment le sujet parlant dans ce cas Emmanuel Macron a utilisé les indices énonciatifs tels que les déictiques les pronoms « Je, Vous, Nous », ainsi que les verbes « possessifs, factifs et statifs » afin de bien gérer son positionnement autant que « énonciateur », en suite pour répondre à notre problématique, nous avons établi une analyse argumentative pour but de savoir comment le locuteur a essayé de persuader et de convaincre ses interlocuteurs à travers les trois éléments de triangle persuasif d'Aristote : l'image de soi ou « Ethos », l'appel à la raison « Logos » et le sentiment « Pathos ». La mobilisation de ces stratégies discursives et argumentatives par Emmanuel Macron implique la construction d'un discours avec un objectif persuasif, prêt à agir et à convaincre l'auditoire.

L'observation et l'analyse de ce corpus nous ont amenés à déduire ces résultats :

- Pour la gestion de positionnement dans son discours (l'inscription de lui-même dans son discours), l'énonciateur utilise les différents embrayeurs énonciatifs.
- Le sujet parlant utilise le pronom personnel « Je » pour renvoyer à lui-même comme un citoyen et comme un chef d'état (Ethos personnel et Ethos de chef suprême).
Puis, il utilise le « Nous » qui renvoie à quelqu'un qui appartient à cette nation. (Ethos de solidarité).
- L'utilisation du pathos (l'appel à la raison), et l'utilisation de pathos (les émotions), il s'avère que ces deux éléments se présentent pour convaincre et persuader son public.

À la fin de cette épreuve et d'après les résultats obtenus nous pouvons dire que nos hypothèses sont confirmées et que nous avons essayé de répondre à nos problématiques principales :

- Quels sont les différents procédés discursifs mobilisés par E. Macron en vue de gérer sa position dans le discours autant que « énonciateur » ?

- Quels sont les procédés énonciatifs-argumentatifs mobilisés par Emmanuel Macron pour convaincre son auditoire ?

En guise de conclusion, nous espérons que cet humble travail a été intégré de toutes parts et a répondu aux questions des lecteurs, nous espérons que ce modeste travail soit un plus dans l'analyse du discours politique.

Références

Bibliographiques

Références bibliographiques

Ouvrages :

- A. Schiffrin**, *Approaches to Discourse Language as Social Interaction*, Oxford, Blackwell, 1994
- Amossy, R.**, *l'argumentation dans le discours politique, littérature d'idées Fiction*, Nathan, Paris, 2000.
- André Comte-Sponville**, *Le capitalisme est-il moral ?*, 2004
- BARRY, A.** « Les bases théoriques en analyse du discours ». In *Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie*. 2002
- Charaudeau, P.**, *le discours politique*, Vuibert, Paris, 2005.
- Declercq, Gilles**, *L'art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, édition Universitaires, 1992
- E. Benveniste**, *problèmes de linguistique générale, tome 2*. Paris. Gallimard, 1974. P80.
- J-M, Adam**, 1990 *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Bruxelles, Mardaga, 1990
- Kerbrat-Orecchioni, C.**, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris 1980.
- Kerbrat-Orecchioni, C.**, *les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, Nathan université, (coll, Fc), 2001.
- Kerbrat-Orecchioni, C.**, *L'Énonciation : de la subjectivité dans le langage.*, Armand Colin, p.79. 2006
- Le Bart, C.**, *Que Sais-Je ? Le discours politique*, PuF, Paris, 1998.,
- Maingueneau, D.**, *L'analyse du discours et ses frontières*. 2005
- Maingueneau, D.**, *les termes clés de l'analyse du discours*, Seuil, Paris, 2009.
- Van Dijk**, *Handbook of Discourse Analysis, page 1-2*, Academic press, London, 1985.
- Z. Harris**, *Discourse Analysis, Language*, 28,1-30,1952.

Références bibliographiques

Articles :

Dubois Jean. *Problèmes de l'analyse du discours.* In : *Langages*, 4^e année, n°13, 1969. *L'analyse du discours*, sous la direction de Jean Dubois et Joseph Sumpf. pp.37.

Guespin, *Problématique des travaux sur le discours politique 1971* Page 10.
S. Bonnaïfous, M. Tournier, *Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique.*
Pp 67-81, 1995

Compte rendu de conférence :

Charles Morris, *Signs, language and behavior.* *Revue Philosophique de Louvain.* Troisième série, tome 45, n°6-7, 1947. pp. 249-254.

Mémoires :

- **DEMMAN, Nadhira,** *Analyse lexico-métrique de discours politique français en classe de langue.* Thèse de Magistère, Université El Hadj Lakhdar – Batna, 2012
http://eprints.univ-batna2.dz/392/1/le_DEMMANE%20Nadhira.pdf

- **KAFETZI, Evi,** *L'ethos dans l'argumentation : le cas de face à face SARKOZI/ROYAL* 2007, thèse de doctorat Psychologie, université de Lorraine janvier 2013
http://docnum.univ-lorraine.fr/public/DDOC_T_2013_0053_KAFETZI.pdf.

Dictionnaire :

- Le petit Robert 2011, Version numérique.
- Dictionnaire de l'analyse du discours **J, Dubois.**

Annexe



20 SEPTEMBRE 2021 - SEULLE PRONONCÉ FAIT FOI

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'OCCASION DE LA RÉCEPTION CONSACRÉE À LA MÉMOIRE DES HARKIS :

Merci à tous les quatre et à vous, Madame la ministre.

Je ne suis pas sûr que ce que je veux dire soit exactement un hommage aux Harkis. Donc, je vais retirer cette plaque. Vous avez rendu hommage vous-mêmes, à vos pères, vos frères. Je vais essayer qu'ensemble, on passe une étape collective. Donc à dessein, je vais enlever cette plaque. Et si j'ai voulu que vous soyez tous et toutes ici réunis, c'est justement parce que je suis convaincu que cette page de notre histoire vaut mieux qu'un hommage, un jour chaque année, qui lui est réservé.

Madame la Ministre, merci beaucoup pour votre travail et vos mots aujourd'hui, Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Sénateurs,
Monsieur le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, Mesdames Messieurs les Elus,

Messieurs les Officiers généraux,

Madame la directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, Mesdames et Messieurs les Présidents de fondations et associations mémorielles ou d'entraide, Mesdames et Messieurs les Universitaires, Historiens et Experts, cher Benjamin en particulier, Mesdames et Messieurs,

L'histoire des Harkis est grande et douloureuse. Elle est grande parce que c'est une histoire de soldats, une histoire d'honneur, une histoire de Françaises et de Français et l'histoire des Français. Elle est douloureuse, et vos mots à tous les quatre l'ont montré, parce que c'est l'histoire de déchirures.

Déchirure entre deux pays, déchirure avec votre terre natale, déchirure avec vos familles restées en Algérie, vos amis, vos langues, vos cultures et traditions, mais toujours déchirure entre Français. C'est la tragédie d'une fidélité bafouée plusieurs fois par les massacres en Algérie, par l'exclusion en France, puis par le déni et refus de reconnaissance.

Votre histoire, c'est la nôtre et elle est désormais bien établie. Elle a été dite, écrite par vous-mêmes, par les témoins, par les historiens, mais elle reste trop mal connue des Français. C'est pourquoi j'ai fixé ce rendez-vous. Ce n'est pas un rendez-vous avec les Harkis, c'est un rendez-vous avec la vérité, avec la France, avec une part de nous. Je le dis aujourd'hui, avant la journée du 25 septembre, parce que je sais combien ce que nous sommes en train de nous dire va réveiller de débats multiples édictant notre histoire avec la guerre d'Algérie.

J'assume pleinement que la France reconnaisse la multitude de ces mémoires et de ces destins avec cette guerre. Ces histoires sont parallèles. Elles sont parfois irréconciliables. Elles sont pour certaines incomparables les unes entre les autres. Il nous faut les assumer tous et reconnaître chacune pour pouvoir avancer et vivre ensemble. Je ne jugerai pas devant vous aujourd'hui le choix des dirigeants d'alors, ce n'est pas le rôle d'un président de la République. C'est le rôle des historiens et c'est leur rôle de pouvoir le faire librement. Et je ne sais pas dire ce que j'aurais fait à leur place. Cette guerre d'indépendance pour les uns, civile pour les autres, a bousculé en profondeur notre pays et tant et tant de générations. Il s'est passé alors, entre Françaises et Français, ce décret, entre Athènes et Sparte, celui du silence et du devoir d'oubli pour pouvoir simplement continuer de vivre ensemble, ne plus dire, refuser de se souvenir, d'ouvrir chaque sujet. Vos histoires que vous avez rappelées et vos colères qui s'expriment et continuent de s'exprimer disent combien ces moments, aujourd'hui, nous

devons avoir le courage de les rouvrir, de dire et d'assumer, mais sans que cela enlève quoi que ce soit aux autres mémoires, et sans que cela nous conduise à devoir comparer les destins ou avoir un système d'équivalence. Mais chacun doit maintenant savoir s'écouter, reconnaître et donner une place, la place qui lui revient, à chaque mémoire dans la vie de notre nation.

Vos aïeux avaient servi la France pendant la Première Guerre mondiale. Vos grands-pères et vos pères l'avaient servi pendant la Seconde. Vous, ici, parmi nous, cher Serge, ou vos pères, l'ont servi durant la guerre d'Algérie. Et quelles que soient les raisons de leur engagement sous notre drapeau, les Harkis ont prêté leurs forces, ont versé leur sang, ont donné leur vie pour la France, entre 1914 et 1918, 39 et 45, 54 et 62. Ils furent près de 200 000 à porter nos couleurs. Ils étaient interprètes, éclaireurs, pisteurs, guerriers, montaient la garde, tenaient des positions, sécurisaient des points stratégiques, parfois des villages entiers ou des espaces immenses. Ils combattaient. Dans l'Atlas, dans les Aurès, en Kabylie, en ville comme à la campagne, partout en Algérie, les Harkis ont rendu des services éminents à la France. Ils ont servi la France. Ils ont tout risqué, leurs biens, leurs vies, celles de leurs familles, et beaucoup ont tout perdu. La France a des devoirs à l'égard de ceux qui la servent et la défendent.

Les Harkis ont été, ont toujours été et sont des Français, par le sang versé, les combats choisis et leur naissance, à chaque fois. Or, après la guerre d'Algérie, la France a manqué à ses devoirs envers les Harkis, leurs femmes, leurs enfants. Le 19 mars 1962, c'était la fin des combats, le soulagement pour beaucoup, l'angoisse pour tant d'autres, le début du calvaire pour les Harkis, la cruauté des représailles, l'exil ou la mort. La plupart n'eurent pas le choix, même s'il est des officiers qui ont tenu leur serment de fidélité à l'égard de leurs hommes. Ce fut le cas du Général François MEYER que j'élève aujourd'hui à la dignité de Grand-croix de la Légion d'honneur, qui désobéit afin de faire embarquer pour la France des dizaines d'hommes et de familles. Du lieutenant Yves DURAND, qui accompagna sa Harka jusqu'à Ongles dans les Alpes-de-Haute-Provence, ou d'André WURMSER, qui défendit les Harkis toute sa vie. J'adresse le salut de la France à ces hommes lucides et fidèles. Ils eurent la grandeur d'âme et la bonté de cœur qui manqua alors à notre pays.

Entre l'hiver et le printemps 1962, la France, elle, a tergiversé pour ouvrir ses portes aux Harkis avec un premier oui pour une poignée d'entre eux, une dizaine de milliers, puis un refus par peur d'infiltration terroriste d'un bord ou de l'autre, avec interdiction à quiconque de les aider. Enfin, et c'est l'honneur de Georges POMPIDOU, la décision formelle de les accueillir. Il ne s'agit pas ici, comme je le disais, de juger les décideurs d'alors. Ça n'est pas

mon rôle. C'est le travail de mémoire et d'histoire, des universitaires et des historiens. Mais les faits sont là. Têtus, cruels. Cet accueil ne fut pas digne et la moitié des Harkis rapatriés fut reléguée, parfois des années, dans des camps et des hameaux de forestage. Il y eut même des familles de Harkis parqués dans des prisons, oui, des prisons. Ils avaient dû quitter une terre qui était la leur et celle de leurs ancêtres, la terre qui abritait leurs maisons, leurs biens, leurs traditions, la terre où ils avaient construit leur vie et forgé leur espérance parce qu'ils avaient porté les armes de la France. Et voilà qu'ils trouvaient dans ce pays qu'ils avaient servis, notre pays, leurs pays, non pas un asile, mais un carcan, non pas l'hospitalité, mais l'hostilité. Les barreaux et les barbelés, les couvre-feux, le rationnement, le froid, la faim, la promiscuité, la maladie, l'exclusion, l'arbitraire et le racisme, au mépris de toutes les valeurs qui fondent la France, au mépris du droit, au mépris de toute justice. Les portes de l'école de la République fermées à leurs enfants, à vos enfants, à vous, au mépris de l'avenir. Ce dont je parle, étaient les années 1960 et 1970 et c'était en France.

Ce fut le terrible sort des Harkis : exclus, assujettis, empêchés, français, toujours bannis de leur sol natal, bafoués sur leur sol d'accueil.

Pour vous et pour vos familles, ce fut un abandon, un abandon de la République française reconnue depuis 2001, vous l'avez rappelé un instant, et jusqu'aux responsabilités reconnues en septembre 2016. Tous mes prédécesseurs se sont exprimés depuis 2001 sur ce sujet. Et je vous le dis pour la France, la France des Lumières et des droits de l'Homme, ce fut pire. Un manquement à elle-même, à ce qu'elle veut être, à ce qu'elle doit être. Oui, en privant les Anciens combattants, leurs femmes, leurs enfants de leurs libertés fondamentales, en n'offrant pas à leurs enfants la même éducation qu'à tous les jeunes Français, en ne voulant pas reconnaître, malgré vos combats, malgré le travail d'Histoire et tant de lettres dictées. La France leur a lâché la main et leur a tourné le dos. Face à ceux qui l'avaient loyalement servi, notre pays n'a été fidèle ni à son Histoire ni à ses valeurs.

C'est pourquoi aujourd'hui, au nom de la France, je dis aux Harkis et à leurs enfants, à voix haute et solennelle, que la République a alors contracté à leur égard une dette. Aux combattants, je veux dire notre reconnaissance. Nous n'oublierons pas. Aux combattants abandonnés, à leurs familles qui ont subi les camps, la prison, le déni, je demande pardon, nous n'oublierons pas.

Depuis, la République s'est ressaisie, elle a reconnu les sacrifices consentis et les souffrances infligées.

Le temps des non-dits, le temps du déni étaient révolus. La France s'est engagée au côté des Harkis sur la voie de la vérité et de la justice ; elle a agi, voté des lois, aidé, soutenu, entamé un travail de mémoire que nous avons intensifié ces dernières années. Elle honore les Harkis et leurs enfants, leur histoire, leur résilience, leur combat.

Et aujourd'hui encore, je remettrai dans quelques instants les insignes de nos ordres nationaux de la Légion d'honneur et du Mérite à Monsieur Salah ABDLEKRIM, qui a versé son sang pour la France et qui a été cité deux fois au combat, à Madame Bornia TARALL, fille de Harkis qui s'est engagée sans relâche pour la diversité, l'égalité des chances et l'identité.

Il s'agit désormais de réparer autant qu'il est possible ces déchirures : déchirures de l'histoire, que vous portez dans votre chair. Le souvenir des Harkis, l'honneur des Harkis doit être gravé dans la mémoire nationale. Cette histoire, nous la racontons, nous l'enseignons, et nous continuerons d'en panser les plaies tant qu'elles ne seront pas refermées, par des paroles de vérité, des gestes de mémoire et des actes de justice.

C'est pourquoi le Gouvernement portera, avant la fin de l'année, un projet visant à inscrire dans le marbre de nos lois la reconnaissance et la réparation à l'égard des Harkis. Je m'y engage. Cette loi n'aura pas vocation à dire ce qu'est l'histoire ou la vérité, parce que je crois profondément que ce n'est pas le rôle d'une loi, c'est le travail des historiens, une fois encore.

Je vous entends depuis tout à l'heure, Madame, parler à voix haute, y compris quand celles et ceux qui défendent vos causes sont là. Et c'est pour cela aussi... Je sais que les colères sont irréconciliables, mais si vous m'autorisez... Madame, ce que ce je veux vous dire... Mais vous êtes là. Mais je sais. Mais ce dont nous parlons aujourd'hui ...Mais dans ce que vous exprimez, Madame, ce qu'exprime Monsieur. Oui, mais je ne fais pas de promesses en l'air, mais il y a quelque chose. Venez, venez. Non, asseyez-vous. Ce que je voudrais vous faire comprendre, c'est que, y compris entre vous, ce que vous avez... Mais je sais. Vous êtes là, Madame, et je suis là devant vous. Ce que je voudrais vous faire comprendre, à vous, parce que je vous entends depuis tout à l'heure, madame, vous vous exprimez à chaque fois que l'un de vos collègues s'expriment. Vous ne m'écoutez pas tellement et vous dites votre colère. Et je vous connais aussi. Mais oui, mais je peux. Je vais finir et je le fais avec beaucoup d'affection

et beaucoup de respect. Mais ce que je voudrais vous dire ...

Ce qu'il s'est passé et que nous décrivons depuis tout à l'heure qui a été dit que j'essaie d'exprimer avec les mots qui sont les miens, c'est la singularité de ce que vous avez vécu dans l'histoire de France et de la République. Mais cette singularité, elle a été aussi marquée par des divisions profondes. Et le fait, cela m'a frappé à chaque fois que je suis allé au contact de vous sur le terrain, le fait que vous ne vous reconnaissez pas les uns les autres dans vos combats. Mais ce faisant, je le dis très sincèrement et c'est vrai de tous les combats mémoriels qui ont été menés par plusieurs qui sont là et qui portent aussi d'autres mémoires, d'autres combats d'oublis. Chaque histoire est singulière. Ce que vous décrivez, madame, et qui est bouleversant est singulier. Mais est-ce plus respectable...

Non, mais, est-ce plus respectable, plus important, plus fort, plus juste que la douleur de votre voisin de devant ou que celle de Serge CAREL, qui s'est battu et a été abandonné sur le terrain, que d'autres pour justifier de crier plus fort ? Pas forcément. Votre force est aussi dans le respect des mémoires des uns des autres. Et donc, ce que je voudrais vous faire aussi toucher du doigt, c'est qu'il y a quelque chose d'épuisant pour certains qui mènent vos propres combats et vous défendent de considérer que plus fort que la reconnaissance ou le chemin que nous faisons ensemble et qui ne répare pas ce qui s'est passé et qui ne pourra pas le réparer. Il y a aussi la capacité, à un moment donné, d'essayer d'accepter collectivement que la colère se projette en goût de l'avenir. Il n'y a aucun mot qui réparera vos brûlures et ce que vous avez vécu. Mais il n'y a aucun, madame, vous avez raison. Mais il y a par contre, je ne pourrai rien y faire à cela, par des mots, réparer 40 ans, que dis-je, 60 ans de la vie de notre nation. Mais nous devons tous ensemble faire ce chemin, de là où nous sommes, avec les injustices subies pour essayer de réconcilier et d'avancer et donc pour poursuivre. Je disais que nous porterons, le Gouvernement portera, et madame la Ministre en orchestrera les travaux avec le travail, et je sais que nos députés et sénateurs qui sont ici présents y oeuvreront : un texte de loi de reconnaissance et de réparation.

Je le disais, ce texte n'a pas vocation à dire ce qu'est l'histoire, ce n'est pas le travail d'un texte de loi. Cela fut parfois fait. Je pense que ce n'est pas le rôle d'une loi. Et parce que je ne veux pas non plus qu'on rentre dans une concurrence mémorielle sur ce sujet. Pourquoi ? Parce que je sais très bien ce que vont me dire les rapatriés, les appelés, nos militaires. Ce n'est pas à une loi de... en quelque sorte venir ici faire le lit de l'histoire, ce n'est pas ça le rôle d'une loi. Ce

qui est vrai, c'est qu'il y a une singularité pour ce qui est des Harkis. C'est l'abandon militaire et c'est ensuite l'abandon et la maltraitance des familles sur notre sol. Ça, c'est une spécificité. Et donc, la reconnaissance de ces deux faits, qui sont des caractéristiques historiquement établies qui sont des singularités de la question harki doivent être mises dans cette loi, et cette loi aura vocation, c'est son objet principal et c'est ce qui justifie un texte de loi, à mettre en place une commission nationale adossée au service de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et qui supervisera le processus de recueil de leurs témoignages et de réparation.

Sur ce sujet, je serai clair : il s'agit de réparer d'abord pour la première génération et de pouvoir revaloriser les allocations pour les anciens combattants et leurs veuves, c'est un devoir. Pourquoi ? Parce que, là aussi, ils furent moins bien traités que les autres et c'est un fait établi. Ensuite, il s'agit de recueillir les témoignages et de réparer pour la deuxième génération qui a eu à vivre les camps, qui a eu à vivre les hameaux de forestage ou les foyers dans des conditions de vie indignes et l'absence d'accès à l'école pour les enfants. Et je le dis aussi là de manière très claire : il ne s'agit pas d'établir des réparations pour d'autres qui ont vécu dans d'autres situations parce que les cas sont aussi individuels. Il ne s'agit pas d'établir des réparations pour les générations suivantes ou pour des femmes et des hommes qui n'ont pas eu à vivre les mêmes conditions. Parce que sinon, nous ouvririons des situations qui, là aussi, en quelque sorte, ne seraient pas justes par rapport à ce que la République a eu à connaître. Je touche encore du cœur de la singularité aujourd'hui de ce dont nous parlons. Par contre, je pense que cette commission de réparation a vocation aussi à traiter de la question des enfants et petits-enfants pour leur éducation et leur accès à l'égalité des chances.

Vous l'avez dit, aucune réparation pécuniaire ne réparera ce qu'il s'est passé, il y a des réparations à établir parce qu'en l'espèce il s'agit de la République française. C'est aussi une des singularités de la question Harkis. Ce n'est pas une parenthèse de notre histoire, c'est la République qui a fait tout ça, jusqu'à récemment, et donc elle doit en assumer les conditions de réparation pour celles et ceux qui ont eu à le connaître. Mais nous devons aussi accompagner dans la formation des enfants et des petits-enfants, les familles qui le souhaitent et aux côtés desquelles nous devons nous trouver.

C'est l'honneur des Harkis que de s'être battus pour la France et de s'être pleinement intégrés dans la communauté nationale par le sang, par le travail, malgré les obstacles et les embûches,

en lui apportant les richesses, les talents qui sont les siennes. Une harka, littéralement, c'est un groupe mobile. Le Harki, littéralement, c'est celui qui avance.

Aujourd'hui, les filles et les fils de Harkis sont officiers, sous-officiers, professeurs, historiens, avocats, magistrats, cadres supérieurs, journalistes, diplomates, maires, peintres, écrivains, cinéastes, artisans, commerçants. Ce sont des destins français exemplaires et ils sont notre fierté. Et à cet égard, que l'on m'entende bien ce matin, partout dans le pays, quand on insulte un Harki, on insulte la France.

Pendant des décennies, vous avez vécu dans un pays où ce que vous êtes était une insulte et est encore une insulte dans beaucoup d'endroits de la République. Et pendant des décennies, vous avez quitté un sol où l'obsession des dirigeants jusqu'à aujourd'hui était et est encore de ne pas vous laisser revenir, y compris pour vous recueillir sur la tombe de vos parents et grands-parents.

Il y a quelque chose de l'apatride mémoriel et de justice dans ce qui est la condition des Harkis. C'est ce qui fait cette singularité dans la République. Et c'est aujourd'hui ce que je veux qu'ensemble nous puissions réparer. Nous ne réparons pas chaque destin. Je le mesure, parce qu'il y a quelque chose d'inconsolable dans ce que vous avez pu vivre chacune et chacun d'entre vous. Mais nous avons à rebâtir pour vous même et pour ce qu'est la nation Française, une justice qui redonne à chacun sa place : la juste part de la mémoire, la réparation de ce qui a été subi, et la juste fierté de ce que vous êtes.

C'est pourquoi c'est l'honneur de la France de reconnaître et de réparer ses manquements, d'accompagner et de soutenir ceux qui l'ont défendu, d'accorder la vérité et la gratitude de la République française à ses enfants qui l'ont servi et qui ont souffert. Enfin ! Mais ce chemin, ce parcours de reconnaissance, continuera à prendre du temps, je le sais. Et il nous faudra beaucoup d'humilité, mais par cette loi, je veux que nous puissions écrire un moment qui permettra enfin à des familles, des enfants, des petits enfants d'être reconnus, restaurés dans leur dignité et fiers d'être ce qu'ils sont, d'être français.

Vive la République et vive la France !

Général François MEYER, au nom de la République française, nous vous élevons à la dignité

de Grand'croix de l'Ordre national du mérite.

Monsieur Salah ABDELKRIM, au nom de la République française, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'honneur.

Madame Bornia TARALL, au nom de la République française, nous vous faisons Chevalier de l'ordre national du Mérite.

Merci à vous.

Résumé :

La politique est un domaine lié au discours car c'est à travers le discours politique que le locuteur exprime ces objectifs spécifiques afin de persuader son auditoire. Elle nécessite quelqu'un qui maîtrise la persuasion, c'est-à-dire, quelqu'un qui est capable de convaincre et persuader ses auditoires, en utilisant des stratégies spécifiques.

Le discours politique est un discours à visée argumentative, il a pour but d'adhérer un auditoire à des thèses défendues par un sujet politique à travers la construction d'une image de soi (ethos), en jouant sur les sentiments (pathos), et en exposant des arguments raisonnables (logos). Tout en prenant appui sur les diverses stratégies discursives et énonciatives

Dans cette optique, notre travail qui s'intitule : « La crise diplomatique entre l'Algérie et la France, Analyse discursive de l'allocution du président Emmanuel Macron cas de : discours du 20 septembre 2021 » et qui s'appuie sur un corpus vidéo télévisé à l'occasion d'une réception consacré à la mémoire des Harkis. Le président « demande pardon » aux harkis et a annoncé une loi de « reconnaissance et réparation ».

Notre intérêt porte essentiellement sur le repérage des procédés énonciatifs et stratégies argumentatives mobilisé par le locuteur, afin de gérer son positionnement autant qu'un énonciateur et sa persuasion et argumentation autant qu'un homme de politique.

Mots-clés : Analyse du discours- Discours politique- Enonciation - stratégies argumentative- Analyse énonciative-argumentative

ملخص :

السياسة مجال يتعلق بالخطاب لأنه من خلال الخطاب السياسي يعبر المتحدث عن هذه الأهداف المحددة من أجل إقناع جمهوره. يتطلب الأمر شخصاً مقتنعاً، أي شخصاً قادراً على إقناع وإقناع جمهوره باستخدام استراتيجيات محددة.

الخطاب السياسي هو خطاب جدلي، ويهدف إلى إلزام الجمهور بالأطروحات التي يدافع عنها موضوع سياسي من خلال بناء صورة للذات (الروح)، واللعب على المشاعر (الشفقة)، وشرح الحجج المعقولة (الشعارات). مع البناء على مختلف الاستراتيجيات الاستطردية والإعلانية.

مع وضع ذلك في الاعتبار، عملنا بعنوان: «الأزمة الدبلوماسية بين الجزائر وفرنسا، تحليل استطردية لخطاب قضية الرئيس إيمانويل ماكرون: خطاب 20 سبتمبر 2021» واستند إلى مجموعة فيديو تلفزيونية في حفل استقبال مخصص «لذكرى الحركة». حيث «يعتذر» الرئيس للحركة ويعلن قانون «الاعتراف والتعويض».

يركز اهتمامنا على تحديد العمليات النبوية والاستراتيجيات الجدلية التي حشدها المتحدث، من أجل إدارة موقعه بقدر ما هو ناطق وإقناعه وحججه بقدر ما هو سياسي

الكلمات الرئيسية: تحليل الخطاب - الخطاب السياسي - النطق - الاستراتيجيات الجدلية- التحليل الجدلي.

Résumé

Abstract :

Politics is an area related to discourse because it is through political discourse that the speaker expresses these specific objectives in order to persuade his audience. It requires someone who is persuasive, that is, someone who is able to convince and persuade his audiences, using specific strategies.

Political discourse is an argumentative discourse, it aims to adhere an audience to theses defended by a political subject through the construction of an image of oneself (ethos), by playing on feelings (pathos), and by expounding reasonable arguments (logos). While building on the various discursive and enunciative strategies

With this in mind, our work entitled: «The diplomatic crisis between Algeria and France, Discursive analysis of the speech of President Emmanuel Macron case of: speech of September 20, 2021» and based on a TV video corpus at a reception dedicated to the memory of the Harkis. The president “apologizes” to the harkis and announced a law of “recognition and reparation”.

Our interest focuses on the identification of enunciative processes and argumentative strategies mobilized by the speaker, in order to manage his positioning as much as an enunciator and his persuasion and argumentation as much as a politician.

Keywords : Discourse analysis- Political discourse- Enunciation - argumentative strategies - Enunciative-Argumentative Analysis

Resumen :

La política es un área relacionada con el discurso porque es a través del discurso político que el hablante expresa estos objetivos específicos con el fin de persuadir a su audiencia. Requiere de alguien que sea persuasivo, es decir, alguien que sea capaz de convencer y persuadir a sus audiencias, usando estrategias específicas.

El discurso político es un discurso argumentativo, tiene como objetivo adherir a una audiencia a las tesis defendidas por un sujeto político a través de la construcción de una imagen de uno mismo (ethos), jugando con los sentimientos (pathos), y exponiendo argumentos razonables (logos). Mientras se construye sobre las diversas estrategias discursivas y enunciativas

Con esto en mente, nuestro trabajo titulado: «La crisis diplomática entre Argelia y Francia, Análisis discursivo del discurso del presidente Emmanuel Macron caso de: discurso del 20 de septiembre de 2021» y basado en un video corpus de televisión en una recepción dedicada a la memoria de los Harkis. El presidente "pide disculpas" a los harkis y anunció una ley de "reconocimiento y reparación".

Nuestro interés se centra en la identificación de procesos enunciativos y estrategias argumentativas movilizadas por el hablante, con el fin de gestionar su posicionamiento tanto como enunciador y su persuasión y argumentación tanto como político.

Palabras clave : Análisis del discurso- Discurso político- Enonciación - estrategias argumentativas- Análisis enunciativo-argumentativo